

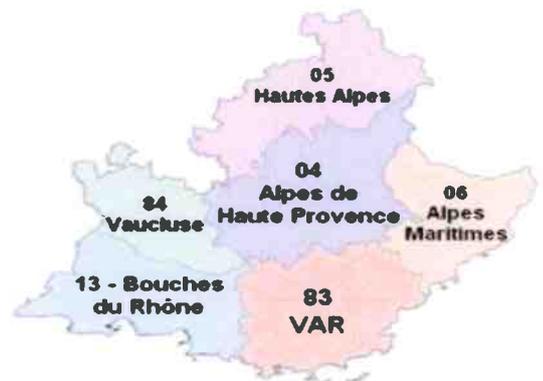
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ISTRES

SAMEDI 24 JUIN 2023

RAPPORTS 2022/2023 ET PROGRAMME D'ACTIVITÉ SAISON 2023/2024 :

- Développement de la discipline
- Commission arbitrage et Critérium Fédéral – Nikita IONNIKOFF
- CREF arbitrage – Eric BARTZ
- Commission féminine – Fabienne WAGNER
- Commission sportive – Jean Marie LAUGA
- Commission Sport Santé – Sylvie SELLIEZ
- Projet de Performance Régional
- Bilan du Pôle Régional de BOULOURIS
- Championnat et Coupe Vétérans



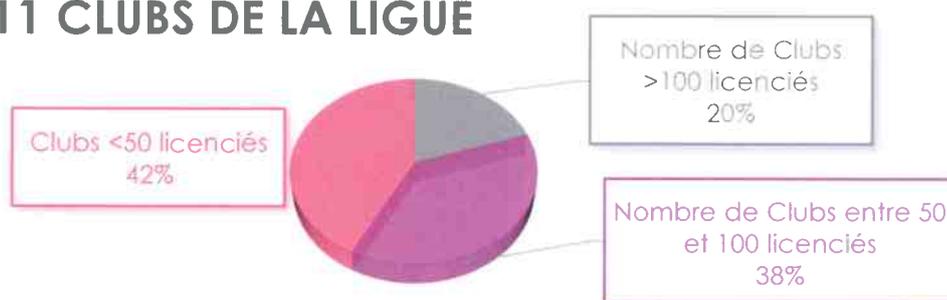
DEVELOPPEMENT DE LA DISCIPLINE

Cette saison est excellente à tout niveau puisque nous avons battu notre record de licenciés, depuis la fusion en 2012, en dépassant largement la barre des 8 000 pour la première fois de notre histoire. Nous verrons que ce record s'accompagne également d'une augmentation des formés tant au niveau technique, qu'au niveau de l'arbitrage ainsi que de résultats sportifs exceptionnels aussi bien pour la détection que pour l'accès au Haut Niveau.

STRUCTURATION DES CLUBS

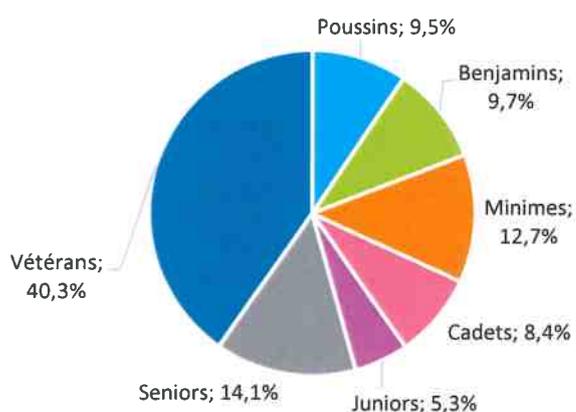
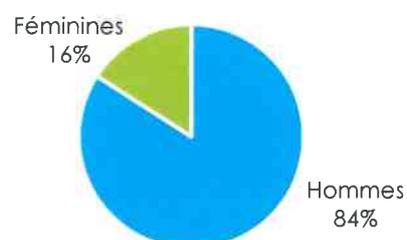
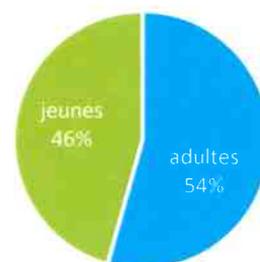
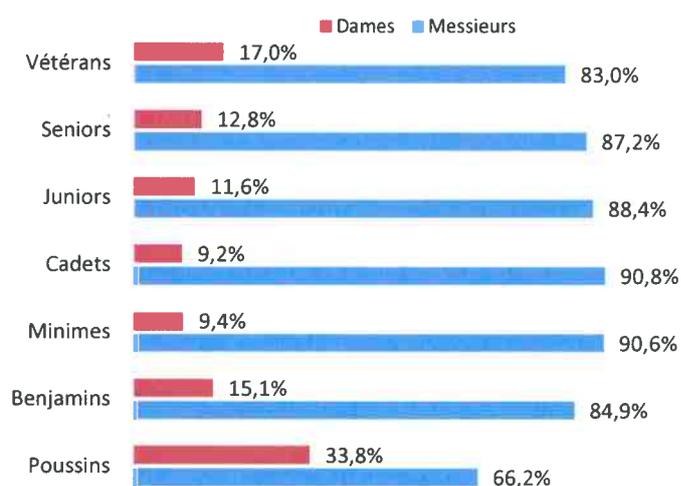
1. La licenciation

LES 111 CLUBS DE LA LIGUE



Nombre de clubs en Provence Alpes Côte d'Azur	111	
Moyenne de licenciés par club	74	
Nombre de féminines	1326	16,09%
Nombre de licenciés totalité	8317	
Dont licenciés compétition	4246	51,05%
Dont licenciés loisirs	3995	48,03%
Dont licenciés liberté	1	0,01%
Dont licenciés découverte	75	0,90%
Clubs en progression licence compétition	84	75,68%
Clubs en progression licence loisirs	72	64,86%
Clubs en progression licence totalité	85	76,58%

Répartition de chaque sexe par catégorie



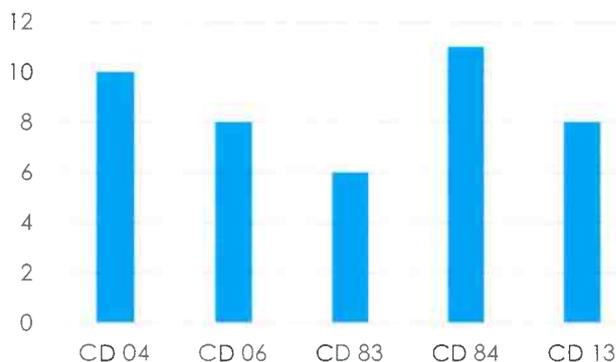
CLUBS PAR COMITE	<50	50 -100	>100	
CD 04	10	1	0	11
CD 06	11	6	8	25
CD 13	12	15	6	33
CD 83	12	10	5	27
CD 84	2	10	3	15
TOTAL	47	42	22	111
	42,34%	37,84%	19,82%	

Les 10 clubs avec le plus de licenciés	19/06/2023
13060111 - TEAM LUCIAN TAUT 06 TT NICE	568
13130152 - AIX LES MILLES TT	305
13060063 - E.S. VILLENEUVE LOUBET	222
13060066 - NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE	203
13130162 - MARSEILLE TENNIS DE TABLE	187
13060114 - SOPHIA TENNIS DE TABLE	184
13130159 - ISTRES TT	180
13060043 - LE TENNIS DE TABLE MANDELIEU	167
13130067 - AUBAGNE TT	164
13830013 - A S SAINT RAPHAEL	160
13060064 - CANNET COTE D'AZUR TT	158

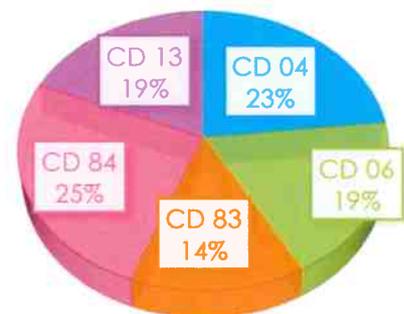
2. Les formations techniques fédérales

Volonté réussie de mettre en place des formations d'Initiateur de Club dans chaque département. Ainsi 5 sessions (Pernes les Fontaines, Istres, Manosque, Villeneuve Loubet et Saint-Raphaël) ont eu lieu pour ce premier niveau, et il en résulte une augmentation considérable du nombre de formés : **43 contre 16 l'an passé !**

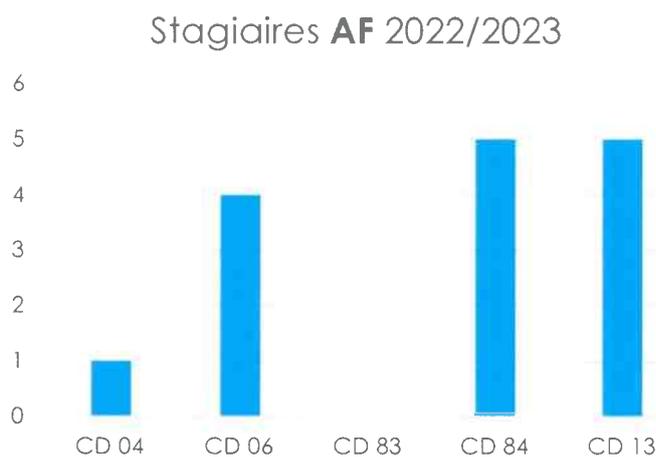
Stagiaires IC 2022/2023



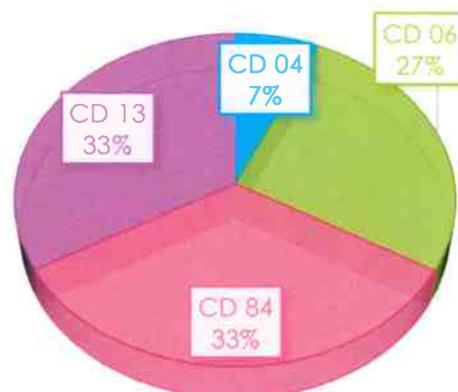
RÉPARTITION EN % PAR CD



La formation **Animateur Fédéral** a réuni **15 stagiaires** qui ont tous validé ce grade, contre 9 l'an dernier.



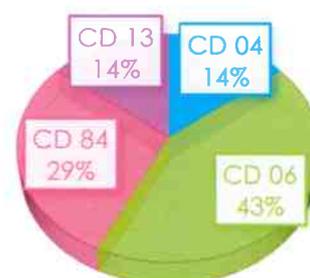
RÉPARTITION EN % PAR CD



Au mois d'avril, 7 personnes ont suivi la formation d'une semaine d'**Entraîneur Fédéral** ; 6 se sont présentées à l'examen le samedi 10 juin et 4 l'ont réussi. Parmi eux, 2 se sont inscrites pour une formation professionnelle pour 2023/2024 (BPJEPS). Il est à noter que dans le cadre d'une relation étroite avec la ligue Occitanie, nous avons accueilli un candidat de cette ligue lors de l'examen.



RÉPARTITION EN % PAR CD



Le nouveau CQP étant en attente de validation par France compétence, il n'y a pas eu de session de formation cette saison.

Le nombre de formés est donc en nette augmentation pour la filière fédérale, ce qui est de bon augure pour la structuration des clubs. Au total 33 clubs ont présenté au moins un stagiaire à l'une des formations techniques cette saison (filiale fédérale et professionnelle).

Stagiaires en formation en 2022/2023								
	Nb de clubs	IC	AF	EF	Reçu Examen EF	BPJEPS	DEJEPS 1	DEJEPS 2
CD 04	7	10	1	1	1/1	1		
CD 06	6	8	4	3	2/3			1
CD 83	6	6	0	0	0			1
CD 84	7	11	5	2	1/1			
CD 13	7	8	5	1	0/1		4	2
TOTAL	33	43	15	7	4/6	1	4	4

3. Les formations professionnelles

Plusieurs stagiaires issus de clubs de notre ligue étaient répartis dans les formations professionnelles (BPJEPS en un an, DEJEPS en deux ans). Il est à noter que nous participons activement à la formation BPJEPS, qui est géré par le CREPS de Montpellier, puisque nous avons de nouveau accueilli 2 modules cette saison.

➤ 1 stagiaires BPJEPS :

Thomas TURREL (Barcelonnette – 04)

➤ 8 stagiaires DEJEPS :

4 en deuxième année de formation : Lucas DERBEZ d'Arles (13), Guillaume ALCAYDE d'Istres (13), Théo FENOCCHIO de Fréjus (83), Jérémy PETIOT de Nice Cavigal TT (06)

4 en première année de formation : Mathis MICHEL de Marseille TT (13), Mattéo LARGUIER de Arles (13), Laurent COVA d'Istres (13), Paul LAVERGNE licencié à Miramas (13), mais employé par le CAM Bordeaux.

Les derniers jurys pour le DEJEPS et BPJEPS, auxquels participent le directeur de ligue, ont lieu au mois de juin, alors que les tests de sélection pour les formations de l'an prochain se tiendront le 29 juin 2023 à Montpellier. 5 candidats de notre ligue postulent pour l'entrée en BPJEPS et 2 pour le DEJEPS.

Nous pouvons que nous féliciter et encourager ces parcours de formation, car la professionnalisation est un enjeu fort pour le développement de notre pratique lors des prochaines années.

4. Les formations spécifiques

Nous avons organisé une formation Ping Santé (Module A) ainsi qu'une formation spécifique Ping Parkinson du 12 au 15 décembre 2022. Celle-ci a été suivie par **13 personnes**.

Voici l'état des lieux actuellement des formés Ping Santé Module A, Module B, ainsi que Ping Alzheimer et Ping Parkinson.

Comités	Nombre de formés module A	Total Ligue	Nombre de formés module B	Total Ligue	Nombre de formés Ping Alzheimer	Total Ligue	Nombre de formés Ping Parkinson	Total Ligue
CD 04	3	24	1	12	0	1	2	13
CD 06	2		1		0		1	
CD 13	14		7		1		9	
CD 83	2		0		0		1	
CD 84	3		3		0		0	

Il apparaît donc nettement que le **comité des Bouches-du-Rhône** s'est engagé fortement dans le Ping Santé ainsi que certains de ses clubs. Le comité des Bouches du Rhône est d'ailleurs le comité ayant le plus de formés en France dans 3 des 4 formations : module A, module B ainsi que Ping Parkinson !

Par ailleurs, nous avons été force de proposition en accueillant sur notre territoire la **formation de formateurs** de la FFTT les 8 et 9 mars 2023 dans les locaux de la ligue. 10 personnes ont assisté à cette formation dont 4 de la ligue (Mattéo Baudvin, Benjamin Duc, Jean-Luc Guilloteau, Eric Masson).

Benjamin Duc et Eric Masson ont suivi une formation spécifique sur Claroline, outil de formation de la FFTT, les 13 et 14 mars à Nîmes.

Enfin Mattéo Baudvin et Tristan Cossio ont suivi la première formation de référent Ping VR à Saint-Denis les 25 et 26 mai 2023.

5. Les formations Educ Ping

Des formations d'enseignants en partenariat avec l'USEP et dans le cadre de conventions avec la Ligue ont été programmées dans deux départements (Vaucluse et Bouches du Rhône).

6. Le stade vers l'emploi

Le comité des Bouches du Rhône a accueilli une étape du stade vers l'emploi, le 17 novembre 2022 à Istres. Cet événement innovant propose aux entreprises de recruter autrement en utilisant le sport comme vecteur de rencontres entre les recruteurs et les demandeurs d'emplois. La manifestation a accueilli, une centaine de personnes : candidats, recruteurs, animateurs tennis de table et sera reconduite en 2023 à la demande de pôle emploi, très satisfait de l'organisation.

7. Emplois

La ligue emploie deux salariés désormais : un directeur et une secrétaire administrative. De plus, la ligue fait appel à des prestataires toute l'année pour le pôle de Boulouris (environ l'équivalent 1,5 temps plein).

L'état des lieux des emplois sur les comités fait apparaître :

- Un comité très professionnalisé (3 emplois) : les Bouches du Rhône
- Un comité avec un emploi administratif : le Var
- Pas d'emploi sur les comités du Vaucluse, Alpes-Maritimes, Alpes du Sud

Perspectives pour la saison prochaine : recrutement d'un alternant (formation BPJEPS) dans le comité 04, d'un alternant dans les Bouches du Rhône, ce qui portera à 4 leur nombre d'emplois, les autres comités sont en réflexion pour la prochaine olympiade.

Une cartographie des emplois sur les clubs est en cours, il est rappelé à tous les employeurs l'importance et l'obligation de la carte professionnelle pour les personnes que vous rémunérez.

La ligue, grâce à l'aide de la Fédération, a recruté un service civique pour une durée de 8 mois depuis le 1 janvier 2023, en charge, ayant pour mission de **sensibiliser les publics à la pratique et aux évènements du Tennis de Table**. Occupé par Linh Nguyen, ce service civique permet de développer notre communication autour de tous nos évènements.

Nous avons également permis à la structure de Pertuis d'obtenir un service civique via la FFTT.

8. Les Ping Tours

En 2023, notre ligue accueille 4 étapes sur les 38 que comporte la tournée du Ping Tour – Terre de Jeux 2024. Cette tournée nationale de promotion, imaginée et réalisée par la FFTT s'installe donc le temps d'une journée ou deux :

- A Manosque les 16 et 17 juin (niveau 1)
- A Garéoult, le 24 juin (niveau 3)
- A Sanary, le 8 juillet (niveau 2)
- A Pertuis le 7 octobre (niveau 1)

Deux comités réalisent des actions de promotion dans différentes villes de leur département respectif, qui s'y apparentent : le comité des Alpes Maritimes avec la Caravane du Sport du CDOS, et le comité des Bouches du Rhône avec la tournée départementale Terre de Jeux.

9. Les conventions

Les conventions avec les départements pour le développement (30 000€ au total) et les conventions tripartites (clubs, comités, ligue) participent au développement de l'activité sur notre territoire. L'objectif est d'aider à la mise en place de nouvelles actions, qui vont participer au développement de la discipline dans la structure concernée.

Les conventions tripartites étaient axées sur la pratique féminine ou sur le public 4/7 ans.

Elles sont notamment à destination des clubs qui ne bénéficient pas d'une aide dans le cadre du PSF, via l'ANS.

Les conventions seront donc légèrement modifiées pour répondre pleinement à cet objectif l'an prochain.

10. Le Ping en extérieur

Plusieurs projets sont en cours dans divers lieux, et certains sites devraient voir le jour fin 2023 ou en 2024. Par ailleurs, les sites en extérieur en accès libre existants ne sont pas tous répertoriés. Le lancement de l'application Ping en extérieur, avec la présence de QR codes doit permettre la démocratisation de la pratique en extérieur pour tous les publics. Il sera donc intéressant de bien référencer tous les sites à proximité de votre structure, ce qui facilitera le recrutement potentiel de nouveaux pratiquants.

11. Le Ping VR

La ligue vient d'acquérir deux casques, ce qui va permettre de faire découvrir le Ping VR lors de diverses manifestations à destination de licenciés ou non licenciés, lors de formations, etc.

Par ailleurs, le comité des Bouches du Rhône a noué un partenariat fort avec le Conseil départemental (signature d'une convention avec la FFTT en présence du président Gilles ERB), qui va permettre de déployer largement la pratique VR avec l'achat programmé de 40 casques.

12. Développement durable

Soucieuse de développer sa stratégie RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) et de poursuivre ses efforts en matière d'aide à la structuration des clubs, la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Tennis de Table, a souhaité nouer un partenariat avec la société EVAD3E afin de proposer des packs informatiques reconditionnés à tarifs réduits. La livraison de la première commande s'effectuera le samedi 24 juin, et ce sont environ 20% de nos structures qui vont en bénéficier.

13. L'organisation d'évènements d'envergure nationale sur notre territoire

Le club d'Antibes a organisé, avec son savoir-faire reconnu en termes d'organisations, l'épreuve majeure de notre discipline : les Championnats de France Seniors en mars 2023. La ligue a accompagné financièrement cette action en offrant des places à tous les clubs du territoire et en prenant en charge les arbitres régionaux. Cette magnifique compétition s'est déroulée dans l'Azur Arena et les spectateurs présents ont notamment pu apprécier la prestation majeure des nouvelles pépites de notre discipline.

14. La communication

La ligue a amélioré sa communication :

- Refonte du site internet
- Création d'un compte instagram, publications régulières sur facebook. Augmentation du nombre de followers.
- Création d'une newsletter
- Projet d'une nouvelle charte graphique l'an prochain.

COMMISSION ARBITRAGE

Une bonne reprise cette saison, avec 859 parties juge-arbitrées de la première division nationale à la régionale 3 par 163 JA.

Je remercie, Jean Luc GUILLOTEAU qui a fait les désignations de PACA ouest. Seulement 5 absents sur toutes les désignations officielles.

Une particularité depuis cette saison la prise en compte des JA non joueur de la régionale 3.

Je tiens à remercier les JA2 et JA3 qui ont officié sur les compétitions régionales et départementales ainsi que nos AN et AI qui ont représenté notre ligue dans le championnat PRO français et à l'étranger.

Je remercie spécialement les arbitres qui ont officié lors des championnats de France Séniors qui ont eu lieu à Antibes.

Bon succès du colloque des JA qui cette année avait lieu dans les Alpes Maritimes, à Mandelieu.

Je tiens à féliciter les nouveaux AR et JA1 qui ont été admis cette année et nos nouveaux JA2.

Les réponses aux demandes de desideratas des JA ont progressé par rapport à la saison 2021/2022, mais elles sont encore trop faibles. J'invite donc tous les JA à y répondre.

Le président,
Nikita IONNIKOFF

CREF ARBITRAGE

La formation dans la ligue PACA

La branche Arbitrage de la Commission Régionale Emploi Formation compte dorénavant neuf formateurs en arbitrage sur son territoire en intégrant Jean-Philippe Haar nouvellement nommé depuis avril 2023.

Le réseau 2023 des formateurs en arbitrage

Département	FO AR-JA1	FO JA2-JA3	FO AN
CD06	3		
CD13	3	2	1
CD83	2		
CD84	1		
Total	9	2	1

Les actions en 2022/2023

1. Colloque annuel des Juges-Arbitres

Le colloque des JA s'est tenu le samedi 10 septembre 2022 à Mandelieu (06) en présence du Président de la Ligue PACA, Thierry Albertin, de la Présidente de la Commission Régionale Emploi Formation, Isabelle Wegel, et du nouveau Directeur de Ligue, Eric Masson.



Pour sa septième édition, il a réuni près de 45 participants. Animé par les formateurs en arbitrage de la ligue, il a permis de présenter un bilan de l'arbitrage de la saison écoulée, les quelques modifications des règles et règlements pour la nouvelle saison, les protocoles des désignations des JA sur les différentes épreuves sportives, ainsi que le nouveau calendrier des formations. Des rendez-vous ont également été donnés aux arbitres souhaitant se porter volontaires pour les épreuves de prestige organisées par la Ligue, en particulier les dates des sélections des AR pour les futurs Championnats de France Séniors à Antibes.

La journée s'est finalement terminée par les traditionnels passages des QCM AR et JA1 interactifs en ligne et par des échanges toujours aussi riches entre les cadres présents.

La CREF Arbitrage tient à rappeler que la participation a au moins un colloque de JA tous les trois ans est compté comme formation continue. Elle permet ainsi à chaque cadre de l'arbitrage son maintien aux grades de JA1 et AR et évite sa mise en indisponibilité.

2. Les formations AC-AR-JA1

Former de nouveaux arbitres et juge-arbitres est la mission principale de la CREFA; il est donc essentiel que l'offre des formations AC-AR-JA1 soit la plus importante possible et couvre la totalité du territoire de la Ligue. Toutefois, la nécessité de fournir une vingtaine d'arbitres aux deux tours du Critérium Fédéral Nationale 2 qui se déroulent en PACA, oriente prioritairement plusieurs sessions d'AR en chaque début de phase avec des passages des pratiques lors de ces deux tours.

Comme chaque année, la CREFA a pu compter sur la disponibilité de ses formateurs pour mettre en œuvre ses missions. Dix sessions de formations initiales AC-AR-JA1 ont ainsi été réalisées, un véritable record.

7 sessions AC-AR

- Pertuis (84) - 1 octobre 2022 : 10 candidats AR, 9 reçus.
- Une première session AR en distanciel du 10 au 13 octobre 2022 avant le tour 1 CFN2 : 10 candidats AR, 9 reçus.
- Sainte Maxime (83) - 17 décembre 2022 : 9 candidats AR, 8 reçus.
- Fos sur Mer (13) - 7 janvier 2023 : 8 candidats AC, tous reçus dont certains ont validé depuis leur grade AR.
- Un complément AR pour le tour 3 avec une deuxième session en distanciel du 23 au 28 janvier 2023 : 9 candidats AR, 8 reçus.
- Troisième session AR en distanciel - du 3 au 13 avril 2023 : 8 candidats AR, 1 reçu, 3 en attente de pratique et 4 en attente de pratique.
- Monaco - 6 mai 2023 : 5 candidats, 1 reçu et 4 en attente de pratique.
- Passages des pratiques AC-AR à Pertuis et Istres - Tours 1 et 3 du CF N2

3 sessions JA1

- En distanciel - du 5 au 8 octobre 2022 : 4 stagiaires.
- En distanciel - du 7 au 17 janvier 2023 : 6 stagiaires.
- Sainte Maxime (83) - 18 décembre 2022 : 5 stagiaires.

Sur les 15 candidats, 6 ont validé le grade JA1 en terminant complètement leur parcours, 7 sont en attente de pratique.

3. Formation JA2

Contrairement à l'alternance initialement prévue, il n'y a pas eu de formation JA3 cette année (1 seul candidat).

Il a toutefois été possible d'organiser une session JA2 avec 4 stagiaires (3 reçus théoriques et 1 échec). Un candidat a terminé complètement son parcours en validant sa pratique lors du tour 4 du CF régional, les deux autres passeront leur pratique l'an prochain.

- Visio + Fos Sur Mer - 4 au 15 janvier 2023 : 4 stagiaires présents.

Cette session s'est déroulée en hybride, conformément à ce qui est demandée par l'IFEF, du 4 au 15 janvier 2023.

A noter la nomination au grade de JA2 lors du tour 1 du CF à Miramas, de deux autres juge-arbitres de la session JA2 de l'an passé.

4. Formation Continue JA2

Tout comme les formations continues JA1, les FC JA2-JA3 ont pour objectifs l'actualisation des connaissances et compétences des JA des épreuves individuelles afin d'éviter une mise en indisponibilité par la conservation du grade acquis.

C'est également l'occasion d'échanger entre cadres sur les pratiques en épreuve et apporter ainsi des propositions d'améliorations au bon déroulement de futures épreuves organisées par la ligue PACA. Plusieurs fois repoussées pour des problèmes de calendrier et de disponibilité des formateurs, une unique session de formation continue a finalement pu être programmée :

- Fos Sur Mer - 17 décembre 2022 : 3 stagiaires présents.

5. Formation Continue SPIDD

Une nouveauté cette année a été d'organiser une session SPIDD Niveau 1 à destination des nouveaux cadres en formation JA2 et des plus anciens désirant mettre à jour leur pratique du logiciel.

Six juge-arbitres ont ainsi fait le déplacement à Fos sur Mer le 27 mai 2023 et ont participé à cette première journée entièrement dédiée à la pratique de base des outils informatiques du Juge-Arbitre d'épreuves individuelles.

- Fos Sur Mer - 27 mai 2023 : 6 stagiaires présents.

6. Suivi et accompagnement des cadres en arbitrage

Sélection des arbitres régionaux pour les Championnats de France Séniors

Un grand rendez-vous attendaient la CRA et la CREFA cette année avec les Championnats de France Séniors à Antibes du 24 au 26 mars 2023.

Près de 20 Arbitres Régionaux ont répondu à l'appel à candidatures lancé en début d'année. Une préparation spécifique a ainsi été mise en place jusqu'aux dates de cet événement majeur :

- supervisions en doublette lors des tours 1 et 3 du CF N2,
- approfondissement théorique du règlement,
- passages de QCM AR.

Suite à ces sélections, 12 AR ont finalement été retenus pour officier en compagnie des Arbitres Nationaux et Internationaux désignés par la Fédération.

La CREFA tient à féliciter ces arbitres pour leur engagement, l'investissement dans leur formation et la qualité de leur prestation qui a été fortement remarquée par les responsables fédéraux. Une nouvelle fois bravo à nos arbitres, ils ont contribué à la réussite de cet événement majeur sur notre ligue.

Résultats des candidats aux examens fédéraux

Dans une stratégie de promotion de l'arbitrage, la ligue PACA a fait le choix de prendre à sa charge l'intégralité des frais d'inscription et de transport des candidats à des examens fédéraux. Cette année, trois cadres ont candidaté à trois formations distinctes.

- Arbitre National

Rappelons que l'examen d'Arbitre National se déroule en deux temps : une présélection lors du Championnat de France des Régions, suivie des sélections lors de la Journée des Titres. Bien qu'ayant été autorisé à participer aux sélections finales qui se sont déroulées à Flers en juin, notre candidat n'a pas été retenu échouant à l'épreuve d'entretien.

C'est la deuxième année consécutive que nos candidats échouent à cet examen sélectif. La CREFA avait pourtant pris en compte la difficulté de cette obtention du grade en imposant une préparation minimale de 2 ans au sein de la ligue. Ce nouvel échec nous force donc à une réflexion complémentaire pour l'accompagnement du candidat. Un suivi individualisé, sous forme tutorat, sera peut-être la solution mise en place l'an prochain.

- Formateur AR-JA1

Comme cité en introduction de ce compte-rendu, la CREFA peut se réjouir de compter un nouveau formateur dans son équipe avec l'arrivée de Jean-Philippe Haar, licencié au club de Villeneuve-Loubet (06) qui a brillamment réussi son passage à Bourges en validant son grade de Formateur.

La CREFA lui adresse toutes ses félicitations, et est très heureuse de pouvoir compter sur son expérience d'ancien cadre national et son engagement pour ces prochaines années.

- Juge-Arbitre National

Juste un petit mot pour dire que votre serviteur est toujours dans la course pour l'obtention de ce grade. Sur dix candidats présents à Bourges et après le passage des épreuves théoriques également très sélectives, il n'en reste plus que trois autorisés à poursuivre la formation. Quatre passages en pratique sur deux ans doivent être assurés sur les différents rôles du JAN. À suivre donc...

Perspectives pour 2023/2024

En conclusion, voici les objectifs fixés par la CREF Arbitrage pour l'an prochain :

- Formation continue des JA1 avec l'organisation du colloque 8 à Istres le samedi 2 septembre 2023.
- Augmentation du nombre de sessions JA1 afin de répondre à l'obligation des associations.
- Suivi de l'activité des JA2/JA3 par des supervisions en épreuve et deux formations continues à Fos.
- Renouvellement de la session SPIDD Niveau 1 et ouverture d'une session SPIDD Niveau 2.
- Programmation des pratiques en attente :
 - AR lors des tours 1 et 3 du CF N2,
 - JA1 sur les premières journées de championnat par équipes,
 - JA2 lors des tours 1 et 2 du CF régional.
- Renforcement de l'accompagnement des candidats AN par des supervisions en pratique et un suivi individualisé pour la préparation à l'épreuve théorique.

Le responsable de la CREF Arbitrage,
Eric Bartz

CRITERIUM FEDERAL

Avec la fin du COVID le critérium fédéral a repris des couleurs : 1363 inscrits contre 1052 la saison dernière.

Comme d'habitude c'est le manque de féminine et plus particulièrement en sénior que le bas blesse. Il est vrai que le fait de les accepter en divisions départementales ne nous aide pas en régionale. Cette saison a été marquée également par l'absence des corses dans les divisions jeunes.

Comme toujours c'est au 4^{ème} tour que nous avons le plus d'absent.

Inscrits au criterium saison 2022-2023

	Poussins		Benjamins		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M+D
D04-ALPES DU SUD	0	0	0	0	7	0	15	2	4	1	20	2	37	7	83	12	95
D06-ALPES MARITIMES	11	2	41	2	78	3	63	6	39	3	58	4	94	15	384	35	419
D13-BOUCHES DU RHONE	10	0	19	2	67	4	48	1	64	10	67	3	60	4	335	24	359
D83-VAR	8	0	29	2	62	2	51	4	37	6	45	2	78	8	310	24	334
D84-VAUCLUSE	1	0	11	1	27	0	23	3	26	3	26	3	32	0	146	10	156
TOTAL	29	2	89	6	214	9	177	13	144	20	190	11	269	34	1258	105	1363

Espérons que la saison prochaine sera meilleure. A ce sujet, je rappelle les nouvelles règles applicables depuis l'an dernier à tous les échelons :

- L'inscription se fera en fonction des points individuels de la saison 2022/2023. Pourront être incorporés en fonction de leurs points classements, les joueurs n'ayant participé à aucun tour du Critérium 2022/2023.

Je tiens à remercier spécialement les Juges Arbitres qui ont officiés lors des 4 tours et félicitation aux nouveaux JA2, Jean Philippe HAAR et Stéphanie PROUST.

Le responsable du Critérium fédéral PACA

Nikita IONNIKOFF

COMMISSION FEMININE

Quelques chiffres Clés :

LICENCIES MASCULINS + FEMININES / SAISON 2022 - 2023

	REGION PACA	NATIONAL / FFTT	
		FFTT	FEMININES / MASCULINS
COMPETITION	4 250	101 100	17% / 83%
LOISIRS et autres	3 995	87 276	
TOTAL LICENCIES M + F	8 245	188 376	

Sources : statistiques FFTT / saison sportive 2022-2023 (avril 2023)

LICENCIES SAISON 2022-2023

	TOTAL	CD 04	CD 06	CD 13	CD 83	CD 84
COMPETITION	366	30	132	102	62	40
LOISIRS et autres	963	43	413	242	156	109
TOTAUX	1 329	73	545	344	218	149

La commission féminine s'appuie principalement sur le projet féminin ligue PACA "Héritage PARIS 2024" qui a été initié lors de la saison 2017-2018 et pour rappel, sur 4 axes : le développement, la performance, l'emploi - formation et la communication :

- Développement
 - Des conventions tripartites "Ligue - CD - Club" pour la mise en place de créneaux visant le public féminin ont été proposées aux clubs.
Pour cette saison 2022 - 2023, sur 8 conventions signées, 3 ont concerné ce public.
 - Conventions cadres Ligue – CD : un soutien a été apporté aux Comités proposant des actions sur le Ping au Féminin (journée féminine, tournoi 1 gars/ 1 fille, coupe féminine, etc...).
 - La Commission régionale PSF (Projet Sportif Fédéral) soutient les demandes de subventions ANS (Agence Nationale du Sport) visant le public féminin.
 - Coupe Féminine PACA :
 - Rappel du principe : des équipes de 2/3 joueuses se rencontrent sous la formule "Coupe Davis" (2 simples + 1 double).

- Cette saison, une épreuve féminine par équipe pour une qualification à l'échelon régional a été proposée par chaque CD.
- Le tour régional s'est tenu le 04 juin à Sanary et a regroupé 10 équipes (soit 2 équipes par CD).

ÉQUIPES QUALIFIÉES :

CD 04 :	ASTT PIERREVERT TT EMBRUNAIS
CD 06 :	O. ANTIBES JLP GAZELEC SPORT NICE
CD 13 :	ASSUP FOS ENT. FOS/LE MONDE DU PP
CD 83 :	ATT DRACENIE 1 US LA CRAU
CD 84 :	R. ENTRAIGUOISE ASPTT COVE CARPENTRAS

Vainqueurs : ASSUP FOS

- Pour rappel/info, le championnat pré-national féminin s'adresse exclusivement aux clubs désirant engager une équipe dans l'optique d'un barrage avec la Ligue AURA et une éventuelle montée en Championnat National 3.
Cette Coupe Féminine permet à tous les clubs qui ont des féminines souhaitant pratiquer la compétition de participer à une épreuve exclusivement féminine beaucoup moins exigeante du point de vue règlementaire.
Ces deux compétitions sont indépendantes et les clubs peuvent participer aux deux.

▪ Performance

- Un suivi d'une liste PPR Filles élargie est effectué, des aides individuelles PPF apportées et l'inclusion au pôle espoir des meilleures jeunes féminines.
- TOP 8 Régional : une petite progression dans le nombre de participantes à cette compétition 2022 -2023 qui s'est déroulée à Arles le 07 janvier 2023 puisqu'un total de 25 joueuses (19 lors de la précédente saison) se sont respectivement rencontrées dans les 4 catégories :
 - juniors (8)
 - Cadettes (8)
 - Minimes (5)
 - Benjamines (4)

▪ Emploi – formation

Des modules sur le public féminin sont proposés lors des formations fédérales et professionnelles.

▪ Communication

- La promotion d'actions féminines régionales, départementales et locales est faite sur les médias de la Ligue PACA (Newsletter, Page Facebook, Site internet, Mailing).

- Dans le cadre de la réflexion en cours sur la mise en place d'un réseau d'information dédié au Ping Féminin en PACA :
 - une des pistes : mettre en place un calendrier répertoriant uniquement les événements féminins locaux, départementaux et/ou régionaux. Le but serait d'avoir en début de saison une communication des événements / actions féminines récurrents ouverts aux féminines toutes licences confondues mais également des événements ponctuels, si les dates sont déjà connues en début de saison pour ces derniers. Ce calendrier étant amené à être mis à jour régulièrement pour communication (périodicité à déterminer).
- Enfin, je voudrais conclure ce rapport en mentionnant l'action du CNOSF (Comité National Olympique Sportif Français) pour la 2^{ème} année consécutive avec la sélection de sa promotion du "Club des 300 femmes dirigeantes".

Les candidatures étaient closes au 04 juin, mais il était important de souligner cette action relayée par notre Fédération, visant à atteindre une parité dans les postes à responsabilité.

Vous êtes intéressée ? Pour plus d'information sur cet accompagnement cliquer ici :

[Lancement de l'appel à candidatures pour la 2ème promotion du Club des 300 femmes dirigeantes \(fftt.com\)](http://fftt.com)

Pour la Commission Féminine
Fabienne VAGNER

COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

La saison 2022/2023 était celle de la reprise post-Covid et toutes les compétitions ont profité d'un regain d'intérêt et de participation dans l'ensemble des départements. Le critérium fédéral a vu son affluence augmenter sérieusement, les championnats jeunes ont été un succès et la coupe féminine a pris son envol.

Comme chaque saison, l'équipe dirigeante de la sportive a été active et réactive. Je tiens à remercier ici tous ses membres pour leur travail que ce soit dans les salles, lors des réunions ou derrière leurs ordinateurs pour la Ligue ou aussi leur Comité.

Le président de la commission sportive et tous ses membres s'efforcent de gérer et d'arbitrer les problèmes au mieux des intérêts de tous et sans a priori. Même si les décisions peuvent parfois vous sembler sévères, elles sont justes et partagées par l'ensemble des membres qui décident dans un même esprit. Les sanctions ne font plaisir à personne (y compris à ceux qui les appliquent), mais il est nécessaire de définir un cadre dans lequel doivent évoluer l'ensemble de nos compétitions.

La commission a apporté son soutien et sa supervision au critérium fédéral et aux finales par classements, aux épreuves vétérans ainsi qu'à la coupe féminine, mais je laisse le soin aux responsables de ces épreuves de vous en faire les comptes-rendus.

Voici d'abord le point sur le championnat par équipes.

Gestion du championnat

Après les trois saisons marquées au sceau du Covid, tout le monde était content de pouvoir évoluer à nouveau sans contraintes. De nombreux joueurs sont revenus et les places dans chaque division sont de plus en plus chères. On ne peut que s'en réjouir et souhaiter que notre championnat continue sa progression.

La nouveauté c'était, bien sûr, l'arrivée des équipes corses au sein de notre championnat. Bastia en phase 1 et l'entente Porto-Vecchio/Bonifacio en phase 2 ont commencé au niveau R3 et ont pu constater que ce n'était pas facile. Malgré des joueurs souvent bien classés, elles n'ont pas réussi à accrocher les premières places et repartiront au même échelon la saison prochaine. Neuf équipes se sont déplacées en Corse pendant la saison et ont bénéficié des aides de la Ligue pour les frais de déplacements. La saison prochaine, les aides sont maintenues (50% des billets dans la limite de 500 euros) et ce sont une douzaine de nouveaux clubs qui seront concernés par ces déplacements sur l'île de Beauté. Je remercie les clubs qui ont accueilli nos amis corses en adaptant les horaires de rencontres pour faciliter leurs déplacements ; et je n'oublie pas de remercier aussi les dirigeants corses pour l'accueil toujours prévenant et chaleureux pour nos équipes.

Cette saison, il n'y a pas eu beaucoup de forfaits : seulement 5 sur l'ensemble du championnat, ce qui représente 0,5% des rencontres jouées. Pour ce qui est des équipes incomplètes, peu de différence avec les saisons précédentes : 32, soit moins de 4% des rencontres jouées. Les demandes de modifications d'horaires ou de salles ont été assez nombreuses, mais ont pu se régler assez aisément en accord avec les clubs.

Vous trouverez en annexe les classements des divers échelons avec les résultats de la journée des titres. Vous constaterez qu'il n'y a pas de résultat concernant le championnat régional « Dames ». Il n'y a eu aucune inscription et il n'y a plus d'équipe de la Ligue en championnat national féminin. Espérons que de nouveaux projets voient le jour prochainement.

Heureusement, la Coupe féminine, grâce à sa formule plus souple, a permis à nos féminines d'évoluer entre elles. Tous les départements ont organisé leur échelon et la finale régionale organisée à Sanary a accueilli huit équipes des cinq comités.

La journée des titres s'est déroulée à Sanary, elle aussi. La compétition a été d'un bon niveau. Cette fois, à une ou deux exceptions près, les équipes sont venues avec des effectifs assez conformes aux effectifs habituels. Malgré tout, cela reste difficile de concerner les joueurs jusqu'au 4 juin.

Gestion des règlements et litiges

La commission a participé à l'élaboration de l'ensemble des règlements des compétitions par équipes, individuelles et vétérans avec l'aide de la commission des statuts et règlements. Ces textes ont été mis à disposition des clubs en début de saison (il y a eu un peu de retard pour certains, mais cela ne se reproduira pas !).

Pour la saison à venir, il y aura un certain nombre de modifications, en particulier dans le championnat par équipes (obligations des JA, double appartenance...) et nous vous encourageons vivement à en prendre connaissance avant le début des compétitions, en particulier si vous changez de niveau, les dispositions réglementaires étant parfois différentes d'une division à l'autre. Si vous avez des incertitudes ou des incompréhensions, nous sommes toujours à votre disposition pour vous apporter tous les éclaircissements possibles.

Il n'y a pas eu de litiges importants entre clubs cette saison. Il y a tout de même eu quelques incidents dans les salles et l'instance régionale de discipline a été saisie deux ou trois fois. Comme c'est précisé dans le chapitre suivant, certains joueurs ont un comportement souvent intolérable et même si les dirigeants sont parfois tentés de défendre leurs joueurs, ils doivent savoir qu'ils ne leur rendent pas service et qu'ils font du tort à notre sport.

Pour conclure sur ce sujet, je souhaite insister, comme la saison dernière sur l'importance de l'esprit du jeu qui va au-delà des règlements. Cette saison encore, des faits bien éloignés de l'attitude nécessaire au bien vivre ensemble se sont produits. C'est d'autant plus gênant que je n'ai pas l'impression que la fédération considère toujours la commission sportive comme son interlocuteur de confiance en cas de litige. Je souhaiterais vraiment que l'on puisse pratiquer notre activité avec plaisir mais aussi respect et que chacun apporte sa pierre à un ouvrage que je perçois comme étant l'affaire de tous.

Gestion des sanctions

Il y a eu encore plus de 100 cartons reçus par les joueurs de la Ligue et plusieurs suspensions. C'est beaucoup et ce n'est pas mieux que la saison dernière. Comme d'habitude, les joueurs évoluant en nationale sont plus sanctionnés que les autres, mais cela n'excuse rien, surtout que ce sont en général les mêmes que l'on retrouve d'une année sur l'autre. Comme je l'ai déjà fait remarquer l'an dernier, un rappel à l'ordre par les dirigeants de ces joueurs s'impose. Ce sont souvent des joueurs de haut niveau et l'on souhaiterait vraiment qu'ils montrent l'exemple dans nos salles afin de sensibiliser les jeunes à l'esprit sportif.

Le suivi des sanctions continuera la saison prochaine et les clubs des joueurs les plus sanctionnés seront informés à la fin de la première phase afin qu'ils adaptent leur comportement et puissent ainsi éviter une suspension en seconde phase ou en fin de saison.

Perspectives pour la saison prochaine

En principe, il n'y aura pas de nouvelle équipe corse dans notre championnat, on va continuer avec les deux déjà présentes. Comme spécifié plus haut, en phase 1, il y aura 6 nouvelles équipes de R3 qui se déplaceront en Corse. En phase 2, si jamais les clubs corses accèdent à la R2, cela pourrait être des équipes de ce niveau qui feraient le déplacement. Sinon, il y aura 6 autres équipes de R3 concernées par cette mesure. Pour rappel, un forfait lors d'un déplacement sur l'île coûte non seulement le tarif habituel de l'inscription de l'équipe mais il faut y rajouter les frais de déplacement à régler à la Ligue. Cela peut paraître sévère mais pensez que nos amis corses vont se déplacer 8 fois chaque saison alors que les clubs continentaux ne sont concernés qu'une fois tous les deux ou trois ans. Se déplacer c'est faire preuve d'un peu de respect pour eux et cela ne met pas nos clubs en danger.

Pour le reste, cette saison sera la dernière de l'olympiade et donc il n'y aura pas de véritable nouveauté concernant les compétitions régionales. Notre directeur de Ligue vous parlera de l'évolution du Top 8 en vue des qualifications aux divers championnats de France. Pour ma part, j'aurais aimé ajouter une compétition supplémentaire pour les vétérans vu le nombre élevé de ces licenciés dans notre ligue, mais le calendrier est déjà très dense.

La nouvelle équipe dirigeante élue dans un an fixera certainement de nouveaux objectifs et de nouvelles compétitions (ou d'anciennes abandonnées) feront peut-être leur apparition.

La Commission reste à l'écoute de vos remarques et questions et je vous rappelle que je me tiens à votre disposition par mail de préférence, mais aussi au téléphone en cas d'urgence, pour vous aider à régler vos problèmes tout au long de la saison.

Le président de la CSR, JM Lauga

COMPOSITION DE LA COMMISSION SPORTIVE :

- ALBERTIN Thierry (Salon-13)
- DELORME Michel (Aubagne-13)
- FELICI Marc (Marseille TT-13)
- IONNIKOFF Nikita (Menton-06)
- LAUGA Jean-Marie (Toulon-La Seyne-83)
- PASTOR Sébastien (Marseille TT-13)
- PEREYROL Eric (Sorgues-84)
- TRENS Sabine (Ubaye-04)
- VISTOLI Pierre (Ubaye-04)

COMPOSITION DE LA COMMISSION CHAMPIONNAT :

- DELORME Michel (Responsable 13)
- GUILLERMOU Loïc (Responsable 83)
- IONNIKOFF Nikita (Responsable 06)
- LAUGA Jean-Marie (Responsable Régional)
- PEREYROL Eric (Responsable 84)
- VISTOLI Pierre (Responsable 04)

Titres du championnat par équipes : le 4 juin 2023 à SANARY

- **Pré Nationale :**
 1. NICE CAVIGAL TT 3
 2. ISTRES TT 3
 3. UTT ST MARTIN 1

- **Régionale 1 :**
 1. EPP FAYENCE 1
 2. AIX LES MILLES 3
 3. TOULON LA SEYNE 1

- **Régionale 2 :**
 1. CTT VILLEFRANCHE CA 1
 2. TT CHATEAUNEUF LA MEDE 1
 3. AUBAGNE TT 1

- **Régionale 3 :**
 1. LE MONDE DU PP 1
 2. NICE CAVIGAL TT 6
 3. GAP HA TT 1

<p>NATIONALE 1 M.</p> <p>4 AS MONACO 1 5 LE CANNET CA TT 1 7 O. ANTIBES JLP 1</p> <p>NATIONALE 2 M</p> <p>1 AMSL FREJUS 1 6 NICE CAVIGAL TT 2 7 AMSL FREJUS 2 8 O. ANTIBES JLP 2</p> <p>NATIONALE 3 M</p> <p>1 ISTRES TT 2 4 AIX LES MILLES 1 5 LA GARDE TT 1 5 AS MIRAMAS 2 6 PP VENELLES 1 6 MORIERES TT 1 7 NICE CAVIGAL TT 3 7 ASAND MARSEILLE 1 8 ISTRES TT 3</p>	<p style="text-align: center;">PRE NATIONALE</p> <p>ES VILLENEUVE 1 / AIX LES MILLES 2 3 / 8 AS MONACO 2 / ISTRES TT 4 8 / 1 O. ANTIBES JLP 3 / TT MORIERES 2 8 / 3 UTT ST MARTIN 1 / AMSL FREJUS 3 5 / 8</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 AS MONACO 2</td> <td>20</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 TT MORIERES 2</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 O. ANTIBES JLP 3</td> <td>16</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>4 AMSL FREJUS 3</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 UTT ST MARTIN 1</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 AIX LES MILLES 2</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 ISTRES TT 4</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 ES VILLENEUVE 1</td> <td>8</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 AS MONACO 2	20	7	6	1	0	0	2 TT MORIERES 2	17	7	5	0	2	0	3 O. ANTIBES JLP 3	16	7	4	1	0	2	4 AMSL FREJUS 3	15	7	3	2	2	0	5 UTT ST MARTIN 1	14	7	3	1	3	0	6 AIX LES MILLES 2	13	7	3	0	4	0	7 ISTRES TT 4	9	7	0	2	5	0	8 ES VILLENEUVE 1	8	7	0	1	6	0																																																															
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 AS MONACO 2	20	7	6	1	0	0																																																																																																																									
2 TT MORIERES 2	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
3 O. ANTIBES JLP 3	16	7	4	1	0	2																																																																																																																									
4 AMSL FREJUS 3	15	7	3	2	2	0																																																																																																																									
5 UTT ST MARTIN 1	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
6 AIX LES MILLES 2	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
7 ISTRES TT 4	9	7	0	2	5	0																																																																																																																									
8 ES VILLENEUVE 1	8	7	0	1	6	0																																																																																																																									
<p style="text-align: center;">REGIONALE 1 POULE 1</p> <p>TOULON LA SEYNE 1 / TT HYEROIS 1 8 / 6 ASAND MARSEILLE 2 / PPC SORGUAIS 1 4 / 8 O. ANTIBES JLP 4 / NICE CAVIGAL TT 4 8 / 4 AUBAGNE TT 1 / LA GARDE TT 2 8 / 2</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 NICE CAVIGAL TT 4</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 TOULON LA SEYNE 1</td> <td>16</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 LA GARDE TT 2</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 TT HYEROIS 1</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 PPC SORGUAIS 1</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 O. ANTIBES JLP 4</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 AUBAGNE TT 1</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 ASAND MARSEILLE 2</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 NICE CAVIGAL TT 4	17	7	4	2	1	0	2 TOULON LA SEYNE 1	16	7	4	1	2	0	3 LA GARDE TT 2	15	7	3	2	2	0	4 TT HYEROIS 1	14	7	3	1	3	0	5 PPC SORGUAIS 1	14	7	3	1	3	0	6 O. ANTIBES JLP 4	14	7	3	1	3	0	7 AUBAGNE TT 1	13	7	3	0	4	0	8 ASAND MARSEILLE 2	9	7	1	0	6	0	<p style="text-align: center;">REGIONALE 1 POULE 2</p> <p>TLT 06 TT 1 / LE CANNET TT 2 1 / 8 TT SIX FOURS 1 / PPC SORGUAIS 2 2 / 6 AIX LES MILLES 3 / US LA CRAU TT 1 2 / 8 TT MORIERES 3 / NICE CAVIGAL TT 5 7 / 7</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2 PPC SORGUAIS 2</td> <td>21</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>1 US LA CRAU TT 1</td> <td>19</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 AIX LES MILLES 3</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>4 NICE CAVIGAL TT 5</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 LE CANNET TT 2</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 TT MORIERES 3</td> <td>12</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 TT SIX FOURS 1</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 TLT 06 TT 1</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	2 PPC SORGUAIS 2	21	7	7	0	0	0	1 US LA CRAU TT 1	19	7	6	0	1	0	3 AIX LES MILLES 3	14	7	4	0	2	1	4 NICE CAVIGAL TT 5	14	7	3	1	3	0	5 LE CANNET TT 2	13	7	3	0	4	0	6 TT MORIERES 3	12	7	2	1	4	0	7 TT SIX FOURS 1	9	7	1	0	6	0	8 TLT 06 TT 1	9	7	1	0	6	0
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 NICE CAVIGAL TT 4	17	7	4	2	1	0																																																																																																																									
2 TOULON LA SEYNE 1	16	7	4	1	2	0																																																																																																																									
3 LA GARDE TT 2	15	7	3	2	2	0																																																																																																																									
4 TT HYEROIS 1	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
5 PPC SORGUAIS 1	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
6 O. ANTIBES JLP 4	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
7 AUBAGNE TT 1	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
8 ASAND MARSEILLE 2	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
2 PPC SORGUAIS 2	21	7	7	0	0	0																																																																																																																									
1 US LA CRAU TT 1	19	7	6	0	1	0																																																																																																																									
3 AIX LES MILLES 3	14	7	4	0	2	1																																																																																																																									
4 NICE CAVIGAL TT 5	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
5 LE CANNET TT 2	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
6 TT MORIERES 3	12	7	2	1	4	0																																																																																																																									
7 TT SIX FOURS 1	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									
8 TLT 06 TT 1	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									
<p style="text-align: center;">REGIONALE 2 POULE 1</p> <p>CTT VILLEFRANCHE C / AIX LES MILLES 4 13 / 1 PPC SORGUAIS 3 / TT BRIGNOLAIS 1 5 / 9 CS PERTUIS 1 / STELLA SPORTS 1 7 / 7 EPP FAYENCE 1 / CAVAILLON TT 1 12 / 2</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 EPP FAYENCE 1</td> <td>21</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 CTT VILLEFRANCHE CA 1</td> <td>19</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 AIX LES MILLES 4</td> <td>16</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 TT BRIGNOLAIS 1</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 CAVAILLON TT 1</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 CS PERTUIS 1</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 STELLA SPORTS 1</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>8 PPC SORGUAIS 3</td> <td>8</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 EPP FAYENCE 1	21	7	7	0	0	0	2 CTT VILLEFRANCHE CA 1	19	7	6	0	1	0	3 AIX LES MILLES 4	16	7	4	1	2	0	4 TT BRIGNOLAIS 1	14	7	3	1	3	0	5 CAVAILLON TT 1	13	7	2	2	3	0	6 CS PERTUIS 1	10	7	0	3	4	0	7 STELLA SPORTS 1	10	7	1	2	3	1	8 PPC SORGUAIS 3	8	7	0	1	6	0	<p style="text-align: center;">REGIONALE 2 POULE 2</p> <p>PPC AVIGNONNAIS 1 / AMSL FREJUS 4 4 / 10 TT MANDELIEU 1 / SOPHIA TT 1 6 / 8 ENT. ST TROP. CAVAL / TT CHATEAUNEUF LA MEDE 10 / 4 AS MIRAMAS 3 / TT PAYS DE GJONO 1 9 / 5</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 AMSL FREJUS 4</td> <td>21</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 TT CHATEAUNEUF LA MEDE 1</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 SOPHIA TT 1</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 PPC AVIGNONNAIS 1</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 ENT. ST TROP. CAVALAIRE 1</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 TT MANDELIEU 1</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 AS MIRAMAS 3</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 TT PAYS DE GJONO 1</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>7</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 AMSL FREJUS 4	21	7	7	0	0	0	2 TT CHATEAUNEUF LA MEDE 1	17	7	5	0	2	0	3 SOPHIA TT 1	17	7	5	0	2	0	4 PPC AVIGNONNAIS 1	15	7	4	0	3	0	5 ENT. ST TROP. CAVALAIRE 1	13	7	3	0	4	0	6 TT MANDELIEU 1	11	7	2	0	5	0	7 AS MIRAMAS 3	10	7	2	0	4	0	8 TT PAYS DE GJONO 1	7	7	0	0	7	0
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 EPP FAYENCE 1	21	7	7	0	0	0																																																																																																																									
2 CTT VILLEFRANCHE CA 1	19	7	6	0	1	0																																																																																																																									
3 AIX LES MILLES 4	16	7	4	1	2	0																																																																																																																									
4 TT BRIGNOLAIS 1	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
5 CAVAILLON TT 1	13	7	2	2	3	0																																																																																																																									
6 CS PERTUIS 1	10	7	0	3	4	0																																																																																																																									
7 STELLA SPORTS 1	10	7	1	2	3	1																																																																																																																									
8 PPC SORGUAIS 3	8	7	0	1	6	0																																																																																																																									
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 AMSL FREJUS 4	21	7	7	0	0	0																																																																																																																									
2 TT CHATEAUNEUF LA MEDE 1	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
3 SOPHIA TT 1	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
4 PPC AVIGNONNAIS 1	15	7	4	0	3	0																																																																																																																									
5 ENT. ST TROP. CAVALAIRE 1	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
6 TT MANDELIEU 1	11	7	2	0	5	0																																																																																																																									
7 AS MIRAMAS 3	10	7	2	0	4	0																																																																																																																									
8 TT PAYS DE GJONO 1	7	7	0	0	7	0																																																																																																																									
<p style="text-align: center;">REGIONALE 2 POULE 3</p> <p>MARSEILLE TT 1 / GIGNAC VITROLLES TT 1 10 / 4 PPC PERNOIS 1 / ISTRES TT 5 10 / 4 PPC COURTHEZON 1 / TT MEYREUIL 1 7 / 7 PP DE VENELLES 2 / CAVAILLON TT 2 5 / 9</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 PPC PERNOIS 1</td> <td>20</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 PPC COURTHEZON 1</td> <td>18</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 MARSEILLE TT 1</td> <td>16</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 TT MEYREUIL 1</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 ISTRES TT 5</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 CAVAILLON TT 2</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 GIGNAC VITROLLES TT 1</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 PP DE VENELLES 2</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 PPC PERNOIS 1	20	7	6	1	0	0	2 PPC COURTHEZON 1	18	7	4	3	0	0	3 MARSEILLE TT 1	16	7	4	1	2	0	4 TT MEYREUIL 1	14	7	3	1	3	0	5 ISTRES TT 5	13	7	3	0	4	0	6 CAVAILLON TT 2	11	7	2	0	5	0	7 GIGNAC VITROLLES TT 1	11	7	2	0	5	0	8 PP DE VENELLES 2	9	7	1	0	6	0	<p style="text-align: center;">REGIONALE 2 POULE 4</p> <p>TOULON LA SEYNE 2 / LE CANNET TT 3 14 / P ASTT VALLAURIS 1 / ASSUP FOS 1 6 / 8 USC GRANDE BASTID / AS MAXIME TT 1 3 / 11 AUBAGNE TT 2 / PP CHATEAUNEUF 1 6 / 8</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 AS MAXIME TT 1</td> <td>19</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 ASSUP FOS 1</td> <td>16</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 LE CANNET TT 3</td> <td>16</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>4 TOULON LA SEYNE 2</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 PP CHATEAUNEUF 1</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 ASTT VALLAURIS 1</td> <td>12</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 AUBAGNE TT 2</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 USC GRANDE BASTIDE 1</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 AS MAXIME TT 1	19	7	6	0	1	0	2 ASSUP FOS 1	16	7	4	1	2	0	3 LE CANNET TT 3	16	7	4	2	0	1	4 TOULON LA SEYNE 2	15	7	4	0	3	0	5 PP CHATEAUNEUF 1	14	7	3	1	3	0	6 ASTT VALLAURIS 1	12	7	2	1	4	0	7 AUBAGNE TT 2	10	7	1	1	5	0	8 USC GRANDE BASTIDE 1	9	7	1	0	6	0
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 PPC PERNOIS 1	20	7	6	1	0	0																																																																																																																									
2 PPC COURTHEZON 1	18	7	4	3	0	0																																																																																																																									
3 MARSEILLE TT 1	16	7	4	1	2	0																																																																																																																									
4 TT MEYREUIL 1	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
5 ISTRES TT 5	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
6 CAVAILLON TT 2	11	7	2	0	5	0																																																																																																																									
7 GIGNAC VITROLLES TT 1	11	7	2	0	5	0																																																																																																																									
8 PP DE VENELLES 2	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 AS MAXIME TT 1	19	7	6	0	1	0																																																																																																																									
2 ASSUP FOS 1	16	7	4	1	2	0																																																																																																																									
3 LE CANNET TT 3	16	7	4	2	0	1																																																																																																																									
4 TOULON LA SEYNE 2	15	7	4	0	3	0																																																																																																																									
5 PP CHATEAUNEUF 1	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
6 ASTT VALLAURIS 1	12	7	2	1	4	0																																																																																																																									
7 AUBAGNE TT 2	10	7	1	1	5	0																																																																																																																									
8 USC GRANDE BASTIDE 1	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									

REGIONALE 3 POULE 1							REGIONALE 3 POULE 2								
ROGNAC UTT 1	/	AIX LES MILLES 5	3	/	11	CTT COGOLIN 1	/	AMSL FREJUS 5	12	/	2				
TT SIX FOURS 2	/	AS ST RAPHAEL 2	5	/	9	LA GARDE TT 4	/	TT MANDELIEU 2	9	/	5				
PPC SISTERON 1	/	US CHEMINOTS MARSEILLE	7	/	7	O. ANTIBES JLP 5	/	TT CHATEAUNEUF LA MEDE	7	/	7				
Oraison TT 1	/	TT HYEROIS 2	8	/	6	ASA PING VELAUX 1	/	PPC BASTIA 1	11	/	3				
		PTS	J	G	N	P		PTS	J	G	N	P	P		
1 AIX LES MILLES 5		19	7	5	2	0	↗	1 CTT COGOLIN 1		20	7	6	1	0	↗
2 US CHEMINOTS MARSEILLE 1		16	7	3	3	1	0	2 ASA PING VELAUX 1		18	7	4	3	0	0
3 ROGNAC UTT 1		16	7	4	1	2	0	3 O. ANTIBES JLP 5		16	7	4	1	2	0
4 AS ST RAPHAEL 2		15	7	3	2	2	0	4 TT CHATEAUNEUF LA MEDE 1		15	7	3	2	2	0
5 TT HYEROIS 2		15	7	4	0	3	0	5 AMSL FREJUS 5		14	7	3	1	3	0
6 PPC SISTERON 1		13	7	2	2	3	0	6 PPC BASTIA 1		13	7	3	0	4	0
7 ORAISON TT 1		11	7	2	0	5	0	7 LA GARDE TT 4		9	7	1	0	6	0
8 TT SIX FOURS 2		7	7	0	0	7	0	8 TT MANDELIEU 2		7	7	0	0	7	0
REGIONALE 3 POULE 3							REGIONALE 3 POULE 4								
TT MORIERES 4	/	ATT DRACENIE 1	8	/	6	TT UBAYE 1	/	ENT. BOUC BEL AIR/OCC 1	6	/	8				
ATT PIERREVERT 1	/	GAP HA TT 1	9	/	5	TT PAYS DE GIONO 2	/	ISTRES TT 7	10	/	4				
PPC COURTHEZON 2	/	ASPTT CARPENTRAS COVE	8	/	6	CS PERTUIS 2	/	LE MONDE DU PP 1	4	/	10				
US LA CRAU 3	/	MARSEILLE TT 2	4	/	10	AS MXIME 2	/	TOULON LA SEYNE 2	12	/	2				
		PTS	J	G	N	P		PTS	J	G	N	P	P		
1 TT MORIERES 4		18	7	5	1	1	0	1 ENT. BOUC BEL AIR/OCC 1		21	7	7	0	0	0
2 ASPTT CARPENTRAS COVE 1		16	7	4	1	2	0	2 LE MONDE DU PP 1		17	7	5	0	2	0
3 GAP HA TT 1		15	7	4	0	3	0	3 TT UBAYE 1		16	7	4	1	2	0
4 ATT DRACENIE 1		15	7	4	0	3	0	4 TOULON LA SEYNE 2		13	7	3	0	4	0
5 MARSEILLE TT 2		13	7	3	0	4	0	5 AS MXIME 2		11	7	2	1	3	0
6 US LA CRAU 3		13	7	3	0	4	0	6 CS PERTUIS 2		11	7	1	2	4	0
7 ATT PIERREVERT 1		11	7	2	0	5	0	7 TT PAYS DE GIONO 2		11	7	2	1	3	0
8 PPC COURTHEZON 2		11	7	2	0	5	0	8 ISTRES TT 7		9	7	1	1	4	1
REGIONALE 3 POULE 5							REGIONALE 3 POULE 6								
TLT 06 TT 2	/	CEYRESTE PP 1	3	/	11	PPC AVIGNON 2	/	GIGNAC VITROLLES 2	6	/	8				
ASAND MARSEILLE 4	/	ST RAPHAEL 1	13	/	1	ORAISON TT 2	/	ATT PIERREVERT 2	7	/	7				
AMSLFREJUS 6	/	TT MEYREUIL 2	9	/	5	PPC VALREAS 1	/	TTC ARLES 1	5	/	9				
TT LAVANDOU B. 1	/	NICE CAVIGAL TT 7	5	/	9	PP DE VENELLES 3	/	CAVAILLON TT 3	5	/	9				
		PTS	J	G	N	P		PTS	J	G	N	P	P		
1 AMSLFREJUS 6		20	7	6	1	0	↗	1 TTC ARLES 1		21	7	7	0	0	0
2 CEYRESTE PP 1		18	7	5	1	1	0	2 CAVAILLON TT 3		18	7	5	1	1	0
3 NICE CAVIGAL TT 7		17	7	5	0	2	0	3 ORAISON TT 2		16	7	3	3	1	0
4 ASAND MARSEILLE 4		15	7	4	0	3	0	4 GIGNAC VITROLLES 2		13	7	3	0	4	0
5 TT LAVANDOU B. 1		13	7	3	0	4	0	5 PPC VALREAS 1		12	7	2	1	4	0
6 TT MEYREUIL 2		12	7	2	1	4	0	6 ATT PIERREVERT 2		12	7	2	1	4	0
7 TLT 06 TT 2		10	7	1	1	5	0	7 PPC AVIGNON 2		11	7	2	0	5	0
8 ST RAPHAEL 1		7	7	0	0	7	0	8 PP DE VENELLES 3		8	7	1	0	5	1
REGIONALE 3 POULE 7							REGIONALE 3 POULE 8								
VALLEE DU GAPEAU	/	CCCF NICE TT 1	6	/	8	SANARY TTA 1	/	ES VILLENEUVE 2	3	/	11				
ASAND MARSEILLE 3	/	BARJOLS ST JULIEN 1	8	/	6	LA GARDE TT 3	/	ISTRES TT 6	6	/	8				
O. ANTIBES JLP 6	/	US LA CRAU TT 2	11	/	3	CCCF NICE TT 2	/	STELLA SPORTS 2	3	/	11				
UTT ST MARTIN 2	/	NICE CAVIGAL TT 6	4	/	10	AUBAGNE TT 3	/	TOULON LA SEYNE 4	12	/	2				
		PTS	J	G	N	P		PTS	J	G	N	P	P		
1 O. ANTIBES JLP 6		20	7	6	1	0	↗	1 ES VILLENEUVE 2		20	7	6	1	0	0
2 NICE CAVIGAL TT 6		17	7	5	0	2	0	2 SANARY TTA 1		17	7	4	2	1	0
3 CCCF NICE TT 1		17	7	5	0	2	0	3 ISTRES TT 6		16	7	4	1	2	0
4 US LA CRAU TT 2		15	7	4	0	3	0	4 LA GARDE TT 3		15	7	3	2	2	0
5 UTT ST MARTIN 2		12	7	2	1	4	0	5 STELLA SPORTS 2		13	7	2	2	3	0
6 ASAND MARSEILLE 3		11	7	2	0	5	0	6 CCCF NICE TT 2		12	7	1	3	3	0
7 BARJOLS ST JULIEN 1		10	7	1	1	5	0	7 AUBAGNE TT 3		12	7	2	1	4	0
8 VALLEE DU GAPEAU 1		10	7	1	1	5	0	8 TOULON LA SEYNE 4		7	7	0	0	7	0

<p>NATIONALE 1 M. 4 AMSL FREJUS 1 7 AS MONACO 1 8 LE CANNET CA 1</p> <hr/> <p>NATIONALE 2 M 2 ISTRES TT 2 4 NICE CAVIGAL TT 2 6 O. ANTIBES JLP 1 8 AMSL FREJUS 2</p> <hr/> <p>NATIONALE 3 M 1 AS MONACO 2 2 MORIERES TT 2 3 O. ANTIBES JLP 2 3 PP VENELLES 1 4 AIX LES MILLES 1 4 O. ANTIBES JLP 3 5 LA GARDE TT 1 6 AS MIRAMAS 2 8 MORIERES TT 1</p>	<p style="text-align: center;">PRE NATIONALE</p> <p>ASAND MARSEILLE 1 / AIX LES MILLES 2 6 / 8 UTT ST MARTIN 1 / PPC SORGUAIS 1 8 / 4 ISTRES TT 3 / NICE CAVIGAL TT 3 8 / 6 AMSL FREJUS 3 / NICE CAVIGAL TT 4 7 / 7</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 ISTRES TT 3</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 NICE CAVIGAL TT 3</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 UTT ST MARTIN 1</td> <td>16</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 PPC SORGUAIS 1</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 AMSL FREJUS 3</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 AIX LES MILLES 2</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 NICE CAVIGAL TT 4</td> <td>12</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 ASAND MARSEILLE 1</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>7</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 ISTRES TT 3	17	7	5	0	2	0	2 NICE CAVIGAL TT 3	17	7	5	0	2	0	3 UTT ST MARTIN 1	16	7	4	1	2	0	4 PPC SORGUAIS 1	15	7	4	0	3	0	5 AMSL FREJUS 3	15	7	3	2	2	0	6 AIX LES MILLES 2	13	7	3	0	4	0	7 NICE CAVIGAL TT 4	12	7	2	1	4	0	8 ASAND MARSEILLE 1	7	7	0	0	7	0																																																															
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 ISTRES TT 3	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
2 NICE CAVIGAL TT 3	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
3 UTT ST MARTIN 1	16	7	4	1	2	0																																																																																																																									
4 PPC SORGUAIS 1	15	7	4	0	3	0																																																																																																																									
5 AMSL FREJUS 3	15	7	3	2	2	0																																																																																																																									
6 AIX LES MILLES 2	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
7 NICE CAVIGAL TT 4	12	7	2	1	4	0																																																																																																																									
8 ASAND MARSEILLE 1	7	7	0	0	7	0																																																																																																																									
<p style="text-align: center;">REGIONALE 1 POULE 1</p> <p>ISTRES TT 4 / AS MAXIME TT 1 8 / 6 LA GARDE TT 2 / PPC SORGUAIS 2 8 / 2 TT MORIERES 3 / EPP FAYENCE 1 1 / 8 NICE CAVIGAL TT 5 / TOULON LA SEYNE 1 1 / 8</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 EPP FAYENCE 1</td> <td>21</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 TOULON LA SEYNE 1</td> <td>19</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 ISTRES TT 4</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 AS MAXIME TT 1</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 NICE CAVIGAL TT 5</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 TT MORIERES 3</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 LA GARDE TT 2</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 PPC SORGUAIS 2</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 EPP FAYENCE 1	21	7	7	0	0	0	2 TOULON LA SEYNE 1	19	7	6	0	1	0	3 ISTRES TT 4	17	7	5	0	2	0	4 AS MAXIME TT 1	13	7	3	1	2	0	5 NICE CAVIGAL TT 5	11	7	2	0	5	0	6 TT MORIERES 3	11	7	1	2	4	0	7 LA GARDE TT 2	10	7	1	1	5	0	8 PPC SORGUAIS 2	9	7	1	0	6	0	<p style="text-align: center;">REGIONALE 1 POULE 2</p> <p>O. ANTIBES JLP 4 / AIX LES MILLES 3 7 / 7 LE CANNET TT 2 / PPC PERNOIS 1 8 / 2 US LA CRAU TT 1 / ES VILLENUEVE 1 1 / 8 AMSL FREJUS 4 / TT HEROIS 1 6 / 8</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2 AIX LES MILLES 3</td> <td>18</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>1 ES VILLENUEVE 1</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 LE CANNET TT 2</td> <td>16</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 TT HEROIS 1</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 AMSL FREJUS 4</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 US LA CRAU TT 1</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 O. ANTIBES JLP 4</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 PPC PERNOIS 1</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	2 AIX LES MILLES 3	18	7	4	3	0	0	1 ES VILLENUEVE 1	17	7	5	0	2	0	3 LE CANNET TT 2	16	7	4	1	2	0	4 TT HEROIS 1	14	7	3	1	3	0	5 AMSL FREJUS 4	14	7	3	1	3	0	6 US LA CRAU TT 1	13	7	3	0	4	0	7 O. ANTIBES JLP 4	11	7	1	2	4	0	8 PPC PERNOIS 1	9	7	1	0	6	0
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 EPP FAYENCE 1	21	7	7	0	0	0																																																																																																																									
2 TOULON LA SEYNE 1	19	7	6	0	1	0																																																																																																																									
3 ISTRES TT 4	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
4 AS MAXIME TT 1	13	7	3	1	2	0																																																																																																																									
5 NICE CAVIGAL TT 5	11	7	2	0	5	0																																																																																																																									
6 TT MORIERES 3	11	7	1	2	4	0																																																																																																																									
7 LA GARDE TT 2	10	7	1	1	5	0																																																																																																																									
8 PPC SORGUAIS 2	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
2 AIX LES MILLES 3	18	7	4	3	0	0																																																																																																																									
1 ES VILLENUEVE 1	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
3 LE CANNET TT 2	16	7	4	1	2	0																																																																																																																									
4 TT HEROIS 1	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
5 AMSL FREJUS 4	14	7	3	1	3	0																																																																																																																									
6 US LA CRAU TT 1	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
7 O. ANTIBES JLP 4	11	7	1	2	4	0																																																																																																																									
8 PPC PERNOIS 1	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									
<p style="text-align: center;">REGIONALE 2 POULE 1</p> <p>O. ANTIBES JLP 5 / PP CHATEAUNEUF 1 8 / 6 ENT. BOUC / OCC 1 / CS PERTUIS 1 7 / 7 TT BRIGNOLAIS 1 / AUBAGNE TT 1 2 / 12 PPC COURTHEZON 1 / SOPHIA TT 1 8 / 6</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 AUBAGNE TT 1</td> <td>19</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 ENT. BOUC / OCC 1</td> <td>18</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 SOPHIA TT 1</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 PPC COURTHEZON 1</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 PP CHATEAUNEUF 1</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 O. ANTIBES JLP 5</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 CS PERTUIS 1</td> <td>10</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 TT BRIGNOLAIS 1</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 AUBAGNE TT 1	19	7	6	0	1	0	2 ENT. BOUC / OCC 1	18	7	2	1	1	0	3 SOPHIA TT 1	15	7	4	0	3	0	4 PPC COURTHEZON 1	15	7	4	0	3	0	5 PP CHATEAUNEUF 1	13	7	3	0	4	0	6 O. ANTIBES JLP 5	13	7	3	0	4	0	7 CS PERTUIS 1	10	7	1	1	5	0	8 TT BRIGNOLAIS 1	9	7	1	0	6	0	<p style="text-align: center;">REGIONALE 2 POULE 2</p> <p>ISTRES TT 5 / CAVAILLON TT 2 4 / 10 PPC AVIGNONNAIS 1 / TT SIX FOURS 1 8 / 6 TT MORIERES 4 / MARSEILLE TT 1 10 / P TTC ARLES 1 / TT CHATEAUNEUF LA MDE 2 / 12</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 TT CHATEAUNEUF LA MDE 1</td> <td>20</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 PPC AVIGNONNAIS 1</td> <td>20</td> <td>7</td> <td>6</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 MARSEILLE TT 1</td> <td>14</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>4 TTC ARLES 1</td> <td>12</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 ISTRES TT 5</td> <td>12</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 CAVAILLON TT 2</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 TT SIX FOURS 1</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 TT MORIERES 4</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 TT CHATEAUNEUF LA MDE 1	20	7	6	1	0	0	2 PPC AVIGNONNAIS 1	20	7	6	1	0	0	3 MARSEILLE TT 1	14	7	4	0	2	1	4 TTC ARLES 1	12	7	2	1	4	0	5 ISTRES TT 5	12	7	2	1	4	0	6 CAVAILLON TT 2	11	7	2	0	5	0	7 TT SIX FOURS 1	11	7	2	0	5	0	8 TT MORIERES 4	11	7	2	0	5	0
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 AUBAGNE TT 1	19	7	6	0	1	0																																																																																																																									
2 ENT. BOUC / OCC 1	18	7	2	1	1	0																																																																																																																									
3 SOPHIA TT 1	15	7	4	0	3	0																																																																																																																									
4 PPC COURTHEZON 1	15	7	4	0	3	0																																																																																																																									
5 PP CHATEAUNEUF 1	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
6 O. ANTIBES JLP 5	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
7 CS PERTUIS 1	10	7	1	1	5	0																																																																																																																									
8 TT BRIGNOLAIS 1	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 TT CHATEAUNEUF LA MDE 1	20	7	6	1	0	0																																																																																																																									
2 PPC AVIGNONNAIS 1	20	7	6	1	0	0																																																																																																																									
3 MARSEILLE TT 1	14	7	4	0	2	1																																																																																																																									
4 TTC ARLES 1	12	7	2	1	4	0																																																																																																																									
5 ISTRES TT 5	12	7	2	1	4	0																																																																																																																									
6 CAVAILLON TT 2	11	7	2	0	5	0																																																																																																																									
7 TT SIX FOURS 1	11	7	2	0	5	0																																																																																																																									
8 TT MORIERES 4	11	7	2	0	5	0																																																																																																																									
<p style="text-align: center;">REGIONALE 2 POULE 3</p> <p>ASAND MARSEILLE 2 / CAVAILLON TT 1 13 / 1 ASSUP FOS 1 / ES VILLENEUVE 2 10 / 4 AIX LES MILLES 4 / AMSL FREJUS 5 9 / 5 TT MANDELIEU 1 / TOULON LA SEYNE 2 5 / 9</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 ASAND MARSEILLE 2</td> <td>21</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 AIX LES MILLES 4</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 CAVAILLON TT 1</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 ASSUP FOS 1</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 TOULON LA SEYNE 2</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>6 AMSL FREJUS 5</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 ES VILLENEUVE 2</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>1</td> <td>0</td> <td>6</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 TT MANDELIEU 1</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>7</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 ASAND MARSEILLE 2	21	7	7	0	0	0	2 AIX LES MILLES 4	17	7	5	0	2	0	3 CAVAILLON TT 1	17	7	5	0	2	0	4 ASSUP FOS 1	15	7	4	0	3	0	5 TOULON LA SEYNE 2	13	7	3	0	4	0	6 AMSL FREJUS 5	13	7	3	0	4	0	7 ES VILLENEUVE 2	9	7	1	0	6	0	8 TT MANDELIEU 1	7	7	0	0	7	0	<p style="text-align: center;">REGIONALE 2 POULE 4</p> <p>ASTT VALLAURIS 1 / ENT. ST TROP/CAVAILA1 12 / 2 LE CANNET CA 3 / TT MEYREUIL 1 10 / 4 AIX LES MILLES 5 / CTT VILLEFRANCHE CA 1 4 / 10 TLT 06 TT 1 / CTT COGOLIN 1 8 / 6</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>PTS</th> <th>J</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>P</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 CTT VILLEFRANCHE CA 1</td> <td>21</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>2 AIX LES MILLES 5</td> <td>17</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>3 ENT. ST TROP/CAVAILA1</td> <td>15</td> <td>7</td> <td>4</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>4 LE CANNET CA 3</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>5 ASTT VALLAURIS 1</td> <td>13</td> <td>7</td> <td>3</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>6 TLT 06 TT 1</td> <td>12</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>1</td> <td>4</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>7 TT MEYREUIL 1</td> <td>11</td> <td>7</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>8 CTT COGOLIN 1</td> <td>9</td> <td>7</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>5</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		PTS	J	G	N	P	P	1 CTT VILLEFRANCHE CA 1	21	7	7	0	0	0	2 AIX LES MILLES 5	17	7	5	0	2	0	3 ENT. ST TROP/CAVAILA1	15	7	4	0	3	0	4 LE CANNET CA 3	13	7	2	2	3	0	5 ASTT VALLAURIS 1	13	7	3	1	2	1	6 TLT 06 TT 1	12	7	2	1	4	0	7 TT MEYREUIL 1	11	7	2	0	5	0	8 CTT COGOLIN 1	9	7	0	2	5	0
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 ASAND MARSEILLE 2	21	7	7	0	0	0																																																																																																																									
2 AIX LES MILLES 4	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
3 CAVAILLON TT 1	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
4 ASSUP FOS 1	15	7	4	0	3	0																																																																																																																									
5 TOULON LA SEYNE 2	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
6 AMSL FREJUS 5	13	7	3	0	4	0																																																																																																																									
7 ES VILLENEUVE 2	9	7	1	0	6	0																																																																																																																									
8 TT MANDELIEU 1	7	7	0	0	7	0																																																																																																																									
	PTS	J	G	N	P	P																																																																																																																									
1 CTT VILLEFRANCHE CA 1	21	7	7	0	0	0																																																																																																																									
2 AIX LES MILLES 5	17	7	5	0	2	0																																																																																																																									
3 ENT. ST TROP/CAVAILA1	15	7	4	0	3	0																																																																																																																									
4 LE CANNET CA 3	13	7	2	2	3	0																																																																																																																									
5 ASTT VALLAURIS 1	13	7	3	1	2	1																																																																																																																									
6 TLT 06 TT 1	12	7	2	1	4	0																																																																																																																									
7 TT MEYREUIL 1	11	7	2	0	5	0																																																																																																																									
8 CTT COGOLIN 1	9	7	0	2	5	0																																																																																																																									

REGIONALE 3 POULE 1							REGIONALE 3 POULE 2										
TT EMBRUNAIS 1	/	ASPTT CARPENTRAS COVE	1	/	13		O. ANTIBES JLP 6	/	USC GRANDE BASTIDE 1	5	/	9					
PPC SORGUAIS 4	/	UTT ST MARTIN 2	10	/	4		CARQUEIRANNE 1	/	TT CHATEAUNEUF LA MEDE	4	/	10					
PAYS DE GIONO 1	/	AUBAGNE TT 3	8	/	6		TT TRANSIAN 1	/	CEYRESTE PP 1	2	/	12					
MARSEILLE TT 2	/	ORAISON TT 1	4	/	10		CCCF NICE TT 2	/	FR ST CANNAT 1	8	/	6					
		PTS	J	G	N	P			PTS	J	G	N	P	P			
1	TT PAYS DE GIONO 1	19	7	6	0	1	0	↗	1	USC GRANDE BASTIDE 1	20	7	6	1	0	0	↗
2	ASPTT CARPENTRAS COVE 1	17	7	4	2	1	0		2	TT CHATEAUNEUF LA MEDE 2	18	7	5	1	1	0	
3	ORAISON TT 1	16	7	4	1	2	0		3	CCCF NICE TT 2	17	7	5	0	2	0	
4	AUBAGNE TT 3	16	7	4	1	2	0		4	CEYRESTE PP 1	15	7	4	0	3	0	
5	UTT ST MARTIN 2	13	7	3	0	4	0		5	FR ST CANNAT 1	15	7	4	0	3	0	
6	PPC SORGUAIS 4	13	7	3	0	4	0		6	O. ANTIBES JLP 6	11	7	2	0	5	0	
7	MARSEILLE TT 2	11	7	2	0	5	0	↘	7	TT TRANSIAN 1	9	7	1	0	6	0	↘
8	TT EMBRUNAIS 1	7	7	0	0	7	0		8	CARQUEIRANNE 1	7	7	0	0	7	0	
REGIONALE 3 POULE 3							REGIONALE 3 POULE 4										
ASAND MARSEILLE 3	/	CAVAILLON TT 3	5	/	9		ASAND MARSEILLE 4	/	US TROPEZIENNE 2	9	/	5					
PPC AVIGNON 2	/	CS PERTUIS 2	7	/	7		GSEM NICE 1	/	STELLA MENTON 1	5	/	9					
PPC SISTERON 2	/	AUBAGNE TT 2	6	/	8		AS MAXIME TT 2	/	CCCF NICE TT 1	6	/	8					
ATT PIERREVERT 1	/	GAP HATT 1	4	/	10		LE MONDE DU PP 1	/	ATT DRACENIE 1	10	/	4					
		PTS	J	G	N	P			PTS	J	G	N	P	P			
1	GAP HATT 1	19	7	6	0	1	0	↗	1	STELLA MENTON 1	21	7	7	0	0	0	↗
2	CAVAILLON TT 3	17	7	5	0	2	0		2	CCCF NICE TT 1	17	7	5	0	2	0	
3	ASAND MARSEILLE 3	16	7	4	1	2	0		3	LE MONDE DU PP 1	16	7	4	1	2	0	
4	ATT PIERREVERT 1	15	7	4	0	3	0		4	ATT DRACENIE 1	13	7	3	0	4	0	
5	AUBAGNE TT 2	15	7	3	2	2	0		5	GSEM NICE 1	13	7	3	0	4	0	
6	CS PERTUIS 2	12	7	2	1	4	0		6	AS MAXIME TT 2	12	7	2	1	4	0	
7	PPC AVIGNON 2	11	7	1	2	4	0		7	ASAND MARSEILLE 4	11	7	2	0	5	0	↘
8	PPC SISTERON 2	7	7	0	0	7	0	↘	8	US TROPEZIENNE 2	9	7	1	0	6	0	
REGIONALE 3 POULE 5							REGIONALE 3 POULE 6										
SANARY TTA 1	/	SC MOUANS SARTOUX 1	10	/	4		NICE CAVIGAL TT 7	/	TOULON LA SEYNE 3	8	/	6					
ROGNAC UTT 1	/	TT MEYREUIL 2	7	/	7		US LA CRAU 3	/	TT HYEROIS 2	10	/	4					
ST RAPHAEL 1	/	AMSL FREJUS 6	14	/	0		AS MIRAMAS 3	/	US CHEMINOTS MARSEILLE	8	/	6					
NICE CAVIGAL TT 8	/	GIGNAC VITROLLES TT 1	5	/	9		AS MONACO 3	/	ENT. BONIFACIO/TTPV 1	10	/	4					
		PTS	J	G	N	P			PTS	J	G	N	P	P			
1	SANARY TTA 1	19	7	5	2	0	0	↗	1	AS MONACO 3	21	7	7	0	0	0	↗
2	ST RAPHAEL 1	18	7	5	1	1	0		2	AS MIRAMAS 3	17	7	5	0	2	0	
3	SC MOUANS SARTOUX 1	15	7	4	0	3	0		3	ENT. BONIFACIO/TTPV 1	17	7	4	2	1	0	
4	ROGNAC UTT 1	14	7	3	1	3	0		4	US CHEMINOTS MARSEILLE 1	14	7	3	1	3	0	
5	TT MEYREUIL 2	14	7	2	3	2	0		5	NICE CAVIGAL TT 7	13	7	2	2	3	0	
6	GIGNAC VITROLLES TT 1	11	7	2	1	3	0		6	US LA CRAU 3	11	7	1	2	4	0	
7	NICE CAVIGAL TT 8	10	7	1	1	5	0	↘	7	TOULON LA SEYNE 3	11	7	1	2	4	0	↘
8	AMSL FREJUS 6	10	7	1	1	5	0		8	TT HYEROIS 2	8	7	0	1	6	1	
REGIONALE 3 POULE 7							REGIONALE 3 POULE 8										
TT UBAYE 1	/	PPC SISTERON 1	13	/	1		LA GARDE TT 3	/	US LA CRAU TT 2	4	/	10					
PPC SORGUAIS 3	/	PPC PERNOIS 2	6	/	8		TT HYEROIS 3	/	STELLA SPORTS 2	2	/	12					
LE MONDE DU PP 2	/	ASA PING VELAUX 1	12	/	2		AIX LES MILLES 6	/	PP DE VENELLES 2	3	/	11					
PPC VALREAS 1	/	GIGNAC VITROLLES 2	13	/	1		NICE CAVIGAL TT 6	/	PPC BASTIA 1	11	/	3					
		PTS	J	G	N	P			PTS	J	G	N	P	P			
1	LE MONDE DU PP 2	21	7	7	0	0	0	↗	1	NICE CAVIGAL TT 6	19	7	6	0	1	0	↗
2	GIGNAC VITROLLES 2	17	7	5	0	2	0		2	US LA CRAU TT 2	19	7	6	0	1	0	
3	PPC PERNOIS 2	15	7	4	0	3	0		3	PPC BASTIA 1	16	7	4	1	2	0	
4	PPC SORGUAIS 3	13	7	3	0	4	0		4	PP DE VENELLES 2	15	7	4	0	3	0	
5	TT UBAYE 1	13	7	3	0	4	0		5	LA GARDE TT 3	14	7	3	1	3	0	
6	PPC SISTERON 1	13	7	3	0	4	0		6	STELLA SPORTS 2	13	7	3	0	4	0	
7	PPC VALREAS 1	11	7	2	0	5	0	↘	7	AIX LES MILLES 6	9	7	1	0	6	0	↘
8	ASA PING VELAUX 1	9	7	1	0	6	0		8	TT HYEROIS 3	7	7	0	0	7	0	

COMMISSION SPORT SANTE

Coaching de l'Éducateur sport-santé de Pernes les Fontaines pour une prestation en entreprise : modules d'échauffement et d'étirement

- ✚ Dans le cadre de la prévention des troubles musculosquelettiques à la demande du service médical du site
- ✚ Sollicitation pour la préparation de 2 modules intégrés dans un programme de Prévention
- ✚ Août 2022 : construction de support vidéo et de livrets avec l'équipe médicale et l'équipe HSE du site industriel
- ✚ Septembre : animation d'une séquence d'initiation pour l'ensemble des salariés du secteur logistique. Une séance d'échauffement avant la prise de poste, essentiellement lors des postes du matin.
- ✚ Appropriation ultérieure variable mais module intégré aujourd'hui au programme des nouveaux arrivants du secteur

Accompagnement et coopération pour une intervention avec une animation sport-santé dans le cadre d'Octobre Rose

- ✚ A la demande du médecin du site
- ✚ Intervention de l'éducateur de Pernes les Fontaines et du CTD du Vaucluse grâce à l'engagement du Président du Vaucluse
- ✚ Un atelier sport-santé tennis de table, avec les tests de forme mis en place dans le programme.
- ✚ Un stand de pratique libre
- ✚ Coopération également du club d'Aramon, son Président a prêté gratuitement le matériel de pratique (tables et séparations) pour ces animations

Intervention sport-santé de Pernes le 16 juin 2023 : dans le cadre d'une journée QVT (Qualité de vie au Travail) d'une grande Entreprise

- ✚ Dédiée au secteur déjà bénéficiaire en septembre 2022
- ✚ Animation d'un atelier par petits groupes : mise en pratique du module d'étirements post-travail ou activités physiques voire sportives et initiation à la relaxation et aux exercices de cohérence cardiorespiratoire
- ✚ Coaching du médecin de la Ligue

Projets 2023 – 2024

- Pas de projets particuliers, actions potentielles selon les opportunités éventuelles
- Les actions plus globales de la Ligue sont portées ou dirigées depuis plusieurs saisons par le développement
- Les actions de formation par le pôle formation

Cette commission ne semble pas avoir vocation à vivre de façon individuelle mais plutôt sous tutelle d'autres commissions (disposant par ailleurs d'un budget)

Ceci est en cohérence avec le caractère symbolique de la fonction de médecin de Ligue.

Sylvie SELLIEZ,
Médecin de la Ligue

PROJET DE PERFORMANCE REGIONAL

BILAN SAISON 2022/2023

Notre projet PPR se décompose en deux parties : **la détection et l'accès au Haut-Niveau.**

La saison 2022/2023 est certainement historique en termes de résultats aux championnats de France individuels jeunes (4 médailles en simple !), des championnats de France des Régions (2 titres de vice-champions de France), d'un champion d'Europe -13 ans, mais aussi de la dynamique régionale en général.

Avant de détailler ces résultats, il est important de rappeler l'organisation que nous mettons en place, de la détection à l'accession au Haut-Niveau.

En introduction, il est important de rappeler que le programme de détection régional concerne tous les échelons, du club à la Ligue, et chaque acteur a un rôle important afin de recruter, détecter et accompagner les futurs champions vers le Haut Niveau, en respectant leur projet individuel.

La détection concerne les catégories d'âge jusqu'à -13 ans, soit 2010 et plus jeunes cette saison.

Les principes généraux de la détection en PACA sont :

- Détecter au plus tôt les meilleurs profils pongistes
- Participer à l'amélioration de l'entraînement des plus jeunes (qualité et quantité). Les relais départementaux et les clubs sont donc fondamentaux.
- Accompagner vers le haut niveau (PPF décliné au niveau régional PPR)

La Ligue :

- Sélectionne et soutient l'entraînement du Groupe Régional de Détection
- Organise une action de détection régionale après les échelons départementaux
- Met en place des stages
- Assure le suivi avec les entraîneurs et/ou référents départementaux
- Effectue le lien avec le groupe élite régional, le pôle espoirs régional ou toutes autres structures référencées.
- Sélectionne une délégation régionale pour les épreuves de référence nationales et internationales :
 - Championnats de France des Régions,
 - Eurominichamp's
 - Internationaux Jeunes du Grand Est,
 - Event détection de l'Occitanie
- participe financièrement avec une aide de 15 € par jour pour les stages régionaux et nationaux. Dans le cadre des stages régionaux, cette aide est déjà déduite lors de l'inscription (35 € par jour au lieu de 50 €) alors que pour les stages nationaux, l'aide se fait sur présentation d'une facture acquittée.

Le groupe 2022/2023

En 2022/2023, le groupe détection, qui va désormais jusqu'à la catégorie U13, était constitué de 31 joueurs puisque certains l'ont intégré en deuxième partie de saison après le top régional détection de janvier, dont 4 filles, issus de 23 clubs différents, nés après 2010.

Presque tous les départements avaient un représentant cette saison avec respectivement 9 joueurs pour le 06, 10 pour le 13, 9 joueurs pour le 83, 3 joueurs pour le 84 et aucun pour le 04/05.

L'équipe technique régionale de détection PACA était constituée pour 2022-2023 :

Elu référent : Thierry Albertin (président)

Un référent régional détection : Eric Masson

Un référent par département :

04/05 Sabine Trens,

06 Olivier Perret,

13 Benjamin Duc,

83 Guilain Rougon,

84 Thomas Renon

Une équipe d'encadrement composée selon les stages :

Eric Masson (référent), Théo Fenocchio (Fréjus), Lucas Moland (Istres), Gabriel Bartz (Morières), Mathéo Larguier (Arles).

L'entraînement – les stages

Pour faire partie du groupe, l'enfant doit s'entraîner régulièrement au sein de son club. Un suivi est assuré par le référent régional avec les entraîneurs de club et/ou le référent départemental.

Plusieurs stages ont été organisés pendant les vacances scolaires :

- Octobre 2022 en présence du groupe élite
- Février 2023 : une journée de préparation avant le départ aux CFR
- Avril 2023 : en présence du groupe élite
- Juillet 2023 : Groupe détection uniquement avec challenge régional

Participation aux stages nationaux :

Eva Jean (2014) sélectionné au stage national de détection en juillet 2023 à Macon.

Les compétitions régionales :

La journée détection régionale pour les 2012 et plus jeunes a eu lieu à Martigues le dimanche 8 janvier 2023 et a regroupé 59 enfants contre 39 l'an passé.

Plusieurs enfants du groupe étaient sélectionnés pour le top 8 régional par catégorie qui a eu lieu à Arles le samedi 7 janvier 2023.

Les compétitions nationales et internationales avec la ligue :

Les jeunes du groupe détection ont particulièrement brillé lors des compétitions nationales cette saison. Le résultat de cette édition 2023 (Agen en février) des **championnats de France des Régions** est **historique** pour notre ligue Provence Alpes Côte d'Azur.

En effet en étant **vice-champions de France en -11 ans et en -13 ans**, nous obtenons deux podiums la même année et réalisons le meilleur résultat national cumulé des ligues en garçons.

C'est une belle récompense pour notre groupe détection et doit nous encourager à poursuivre notre politique de formation.

En féminines, nous n'avions malheureusement pas assez de jeunes filles inscrites en compétition pour être présents à ce niveau. C'est un des axes de progression pour les prochaines saisons.



Tim ESCUDIER (AMSL Fréjus – 2012)
Maxence JAFFRENOU (Stella Sport Menton
Roquebrune - 2012)
Marlon CARTAU (ASML Fréjus – 2012)
Raphaël LAZARD (Marseille TT – 2012)

Danilo FASO (Istres – 2010)
Loïs CARTAU (ASML Fréjus - 2010)
Timothé ANTOINE (Vallauris - 2010)
Timothé WIBAUX (Venelles – 2010)

Classement délégations : En garçons, si cumul des deux catégories, nous terminons **premiers**.

		MG	BG	TOTAL
1	PACA	2	2	4
2	IDF	1	5	6
3	NA	5	1	6
4	PDL	3	4	7
5	OCC	6	6	12
6	AURA	7	8	15
7	BFC	12	3	15
8	CVL	9	7	16
9	GE	8	9	17
10	BR	10	11	21
11	NO	11	10	21
12	GU	13	12	25
NC	HDF	4	Abs	

- **Eurominichamps (août 2022)**

La délégation PACA, composée de 14 personnes (9 joueurs, 5 capitaines), s'est de nouveau déplacée à Schiltigheim pour les Eurominichamps, après l'annulation de l'épreuve en 2020 et 2021.

Lors de cette 16^{ème} édition, la compétition européenne de référence pour la détection accueillait 31 nations (30 européennes, plus le Japon).

Sandro Cavaille était sélectionné en équipe de France, et a réussi une très belle compétition, en finissant 5^{ème}. Il s'incline en ¼ de finale face au vainqueur le Japonais Soma ONO.

Les autres jeunes joueurs de notre délégation n'intègrent pas le tableau final. Certains avaient le niveau pour l'atteindre mais ont échoué de peu (point average ou set average), d'autres en tant que première année ont montré un réel potentiel pour l'avenir. Nos jeunes pongistes ont encore beaucoup appris lors de ce rendez-vous incontournable et ont mesuré les exigences pour faire partie des meilleurs jeunes Européens.



Perspectives : en 2023/2024, les inscriptions libres seront possibles. La sélection ligue sera donc réduite en fonction des résultats obtenus lors des épreuves nationales de référence.

- Internationaux Jeunes du Grand Est à Pont à Mousson en décembre 2022

Bon résultat d'ensemble avec 7 joueurs sur 8 qui intègrent le tableau principal de leur catégorie respective. Le classement des délégations dans cette compétition n'est pas un objectif prioritaire, puisque nous avons surclassé des joueurs dans leur intérêt.

- Compétition détection organisée par l'Occitanie à Espalion (mai 2023)

(9 joueurs, 4 capitaines), s'est déplacée à Espalion à l'issue du stage de détection du mois d'avril. Cette compétition, qui est destinée aux catégories de la détection, a permis à nos jeunes de se confronter à de bons joueurs français mais aussi à des étrangers avec une délégation catalane performante.

L'avantage de cette compétition est d'offrir un nombre élevé de parties intéressantes à tous les participants, avec un tableau par catégorie le premier jour, et un tableau par niveau le second jour (sous forme de top 8).

La compétition a été très satisfaisante puisque notre ligue gagne le **challenge par équipes**, et que les jeunes ont obtenu plusieurs podiums significatifs. Une mention particulière à nos deux féminines qui se sont parfaitement intégrées pour leur première sortie avec la ligue.



- **Top national U10** (La Roche sur Yon)
2 qualifiés parmi les 16 meilleurs joueurs de 2013.
Nolan VANHERRENTALS (La Crau) finit 10^{ème} et Nathanaël SINGER (Sophia Antipolis) termine 13^{ème}.

Perspectives

Pour la saison 2023/2024, l'objectif sera de continuer à intégrer de très jeunes joueurs (2015 et plus jeunes). Bien entendu, les relais départementaux seront force de proposition pour tous les jeunes de moins de 13 ans. Les différentes actions seront reconduites et le suivi des enfants sera encore plus affiné.

Par ailleurs, les actions avec les 4-9 ans, et de manière plus générale avec le monde scolaire du primaire sont importantes pour notre recrutement et un accompagnement est possible dans le cadre du développement.

Les différents bilans des actions menées par l'ETR dans le cadre de la détection ont été communiqués tout au long de la saison et sont disponibles sur le site internet de la ligue.

Le groupe élite :

La ligue met en œuvre une politique d'accèsion au Haut Niveau pour son élite jeune.

Certains des meilleurs jeunes de la ligue sont en structure : pôle espoirs régional de la ligue à Boulouris (7), pôle National Sud à Montpellier (3), et d'autres s'entraînent en structure club. Un suivi rapproché est mis en place, notamment pour les plus jeunes de la détection, pour faciliter leur intégration au pôle lorsque cela devient possible. Nous veillons au respect du suivi médical réglementaire.

Un système de bourse dans le cadre de notre PPR est attribué en fonction du projet sportif, du niveau du jeune athlète, du fait d'être listé par le ministère et/ou d'être dans un cercle de la FFTT. L'objectif est d'accompagner au mieux les jeunes joueurs de la ligue.

La dynamique régionale du groupe est excellente comme en atteste la fréquentation des stages avec 75% des sélectionnés qui y participent. Le retour d'une compétition sélective, sous forme de top 8, aux championnats de France jeunes a contribué à la bonne dynamique régionale.

Les jeunes du groupe élite ont pu bénéficier d'un stage international à Porto en décembre 2022 et 12 joueurs encadrés par deux capitaines ont participé au tournoi international d'Orebro en février 2023

Les joueurs sur liste ministérielle en 2023

ALCAYDE	Guillaume	2002	Collectifs nationaux	13	ISTRES TT
ANTOINE MICHARD	Maxime	2001	Collectifs nationaux	83	FREJUS
LETERME	Diwan	2006	Collectifs nationaux	83	FREJUS
MAZAUD	Corentin	2000	Collectifs nationaux	06	NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE
RAZAFINARIVO	Antoine	2004	Collectifs nationaux	83	FREJUS
CARTAU	Loïs	2010	Espoirs	83	FREJUS
CAVILLE	Sandro	2009	Espoirs	13	ISTRES TT
CHAMPAUZAS	Maxence	2008	Espoirs	13	ISTRES TT
LAPINA	Hugo	2008	Espoirs	13	ISTRES TT
LAVANANT	Estéban	2009	Espoirs	13	FREJUS
TARDIEU	Clémence	2009	Espoirs	04	ORAISON TENNIS DE TABLE
KOURAICHI	Alexis	2004	Relève	06	NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE

Les résultats aux championnats de France

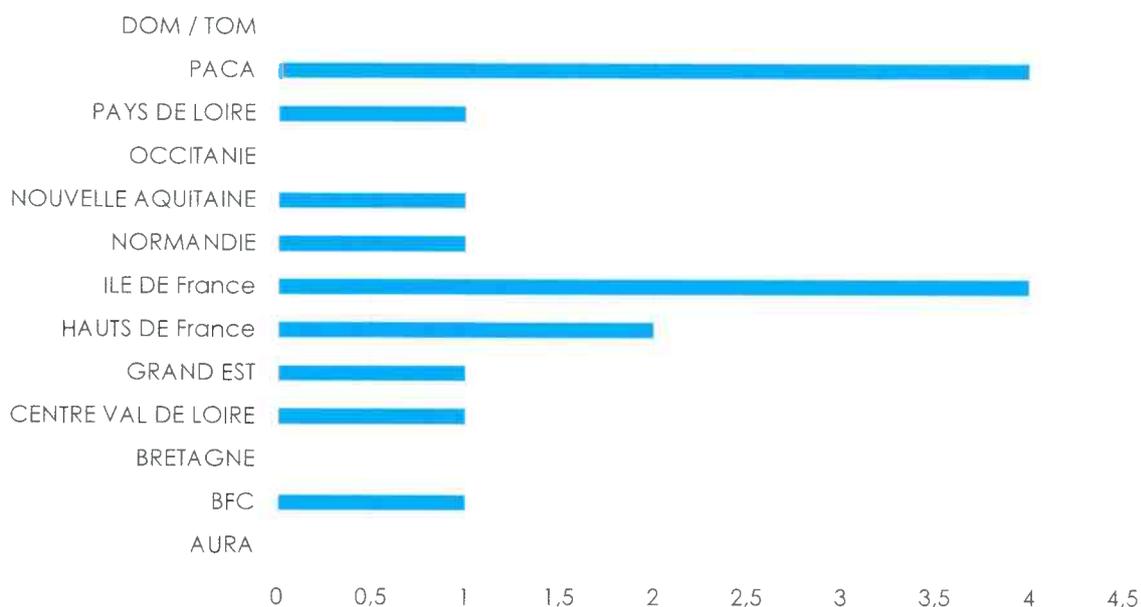
Le niveau de nos meilleurs jeunes leur permet désormais d'avoir des ambitions élevées lorsqu'il participe à une compétition nationale ou internationale.

Le bilan des championnats de France Jeunes avec 5 médailles dont 4 en simple est remarquable.

- Le titre de champion de France en simple **d'Alexis KOURAICHI** (Nice Cavigal) en juniors (Toulouse Avril 2023)
- Le titre de vice-champion de France en simple de **Sandro CAVAILLE** (Istres) en cadets à Lille en mai 2023
- La médaille de bronze en simple **d'Hugo LAPINA** (Istres) en cadets à Lille en mai 2023
- La médaille de bronze en simple en benjamins de **Tim ESCUDIER** (Fréjus) en benjamins à Lille en mai 2023
- La médaille d'argent de **Tim ESCUDIER et Maxence JAFFRENNOU** (Menton) en double aux championnats de France -11 ans (Lille – mai 2023)

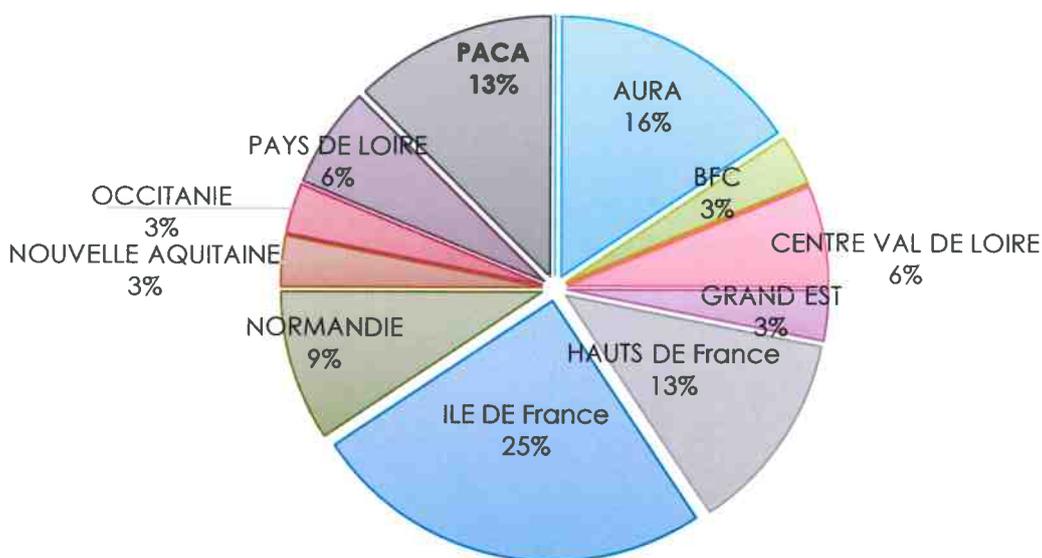
Voici d'ailleurs en chiffres, en comparant les résultats par ligue, la preuve que la performance des jeunes de la ligue est plus que significative.

Nombre de médailles aux France Jeunes en simple garçons



En ajoutant, les résultats féminins, la répartition en pourcentage par ligue est le suivant :

Répartition des 32 médailles par ligue



Les sélections en équipe de France Jeunes

Alexis KOURAICHI en -19 ans et Sandro CAVAILLE en -15 ans sont récompensés de leur excellente saison en étant tous les deux sélectionnés en équipe de France Jeunes pour les Championnat d'Europe Jeunes cet été en Pologne.

La participation aux épreuves du WTT

Alexis KOURAICHI – Participation aux WTT en Tunisie, France, Macédoine

Sandro CAVAILLE – Participation aux WTT en Hongrie, Slovaquie, Tunisie, Allemagne, Belgique, France, Espagne, République Tchèque.

Meilleurs résultats : ½ finale et ¼ de finale en U13, 1/8 de finale en U15

Maxence CHAMPAUZAS – Participation aux WTT en Allemagne, Belgique, France, Espagne

Le champion d'Europe -13 ans joue à Istres

Il est Italien, mais a débuté le tennis de table dans notre région à La trinité, avant de rejoindre Fayence, puis Istres la saison passée. Danilo FASO a activement participé à la médaille d'argent de notre équipe lors des championnats de France des Régions et est devenu au mois de juin, le premier champion d'Europe -13 ans de l'histoire (création officielle de l'épreuve cette saison).

La circulaire

En début d'année prochaine, une circulaire est envoyée avec les différentes dates de stages et le calendrier des compétitions auxquelles les enfants sont susceptibles de participer.

Le guide des attendus en stage régionaux/nationaux sera également envoyé en début de saison ainsi que le guide des parents pour les enfants sont suivis.

Pour l'ETR, Eric MASSON

BILAN PÔLE 2022/2023

Cette saison, le groupe pôle espoir était composé de 9 joueurs, et d'un partenaire d'entraînement en poste comme maître d'internat de septembre 2022 à août 2023 ... 2 minimales 2^{ème} année en classe de 5^{ème} (Lois Cartau et Timothé Antoine), une cadette 1^{ère} année en classe de 4^{ème} (Clémence Tardieu), 1 cadet 1 en classe de 3^{ème} (Estéban Lavanant) avec une année d'avance sur sa scolarité, 1 junior 2^{ème} année en classe de 1^{ère} (Diwan Leterme), 1 junior 3 qui a suivi son cursus scolaire à distance avec le Québec (Louis Deshayes), et 1 junior 4 en 1^{ère} année de BTS (Antoine Razafinarivo) et 2 Benjamins en suivi rapproché pour une future intégration pour la saison 2023/2024 (Tim Escudier et Marlon Cartau).

Le volume hebdomadaire pour tout ce groupe est comme chaque saison, d'une moyenne de 16 à 18h d'entraînement.

Des séances biquotidiennes ont été organisées suivant le planning scolaire de chacun, tous les jeudis de 7h45 à 9h15, et de 14h15 à 17h30 et nous avons maintenu les séances avec le groupe Elite de Fréjus les jeudis de 18h à 20h30.

Tous les joueurs ont respecté un programme physique adapté suivant leur catégorie a raisons de 2 à 3 séances hebdomadaire avec le préparateur physique du Creps Julien Tholet.

Sur l'aspect mental et suivant les besoins certains jeunes ont déclenché un processus de travail avec le préparateur mental du Creps Eric Nihous.

Organisation du Staff :

Tous les mercredis, Guilain Rougon (breveté d'état) était présent de 10h à 17h pour renforcer notre organisation, et apporter une attention particulière sur les plus jeunes.

Théo Fénochio en fin de formation DEJEPS et mis à disposition par le club de Fréjus à travers une convention (club et ligue) intervenait 1 à 2 fois semaine.

Maxime Antoine Michard : Relanceur au quotidien suivant ses disponibilités avec son travail de maître d'internat au Creps et qui a donc relancé le groupe toute la saison.

Mathieu Carpena : intervention le mardi après-midi durant tout le 1^{er} trimestre.

Je tiens à remercier toute cette équipe pour l'excellent travail qu'ils ont produit depuis septembre, de Maxime qui partage au quotidien avec eux et qui s'implique à 100% sur chaque séance, de Théo pour son sérieux et sa capacité à transmettre son expérience d'ancien joueur du pôle, de Mathieu qui a contribué à transmettre l'envie et le goût de l'effort et bien évidemment Guilain pour son professionnalisme, sa bienveillance et la qualité de notre collaboration.

Toute la saison la structure a accueilli différents groupes et joueurs étrangers et nous avons organisé un grand nombre d'actions pour les jeunes du groupe Elite Paca dans le cadre notre PPR.

Une saison bien chargée avec un rayonnement sur le plan national et international ... Des podiums et titres dans différentes catégories qui viennent récompenser le travail effectué, et renforcer la dynamique instaurée depuis plusieurs années ...

Félicitations à tous les jeunes du groupe Pôle pour leur résultats respectifs et leur progression Esteban Lavanant / Diwan Leterme / Antoine Razafinarivo / Tardieu Clémence / Lois Cartau / Antoine Timothé / Escudier Tim » /Marlon Cartau , qui constituent l'effectif de notre PPR, sans oublier Louis Deshayes, et Maxime Antoine Michard.

Tableau Progression des polistes :

Pts Début de saison	Pts au 1er Juin 2023	Progression	Matches joués	Pourcentage de Victoires %
MICHARD Maxime Antoine 2358 n°400	2607	+249 n°181	79	84 %
RAZAFINARIVO Antoine 2341 n° 382	2461	+120 n°267	105	73 %
LETERME Diwan 2101	2296 n°509	+ 195	162	69 %
DESHAYES Louis 1500	1737	+ 237	267	61%
LAVANANT Esteban 1601	1809	+ 208	156	62 %
ANTOINE Timothé 1049	1248	+ 199	216	53 %
CARTAU Lois 1414	1609	+ 195	255	50 %
ESCUДИER Tim 865	1266	+ 401	230	56%
CARTAU Marlon 544	918	+ 374	159	56%
TARDIEU Clémence 1242	1422	+180	181	69%

Quelques résultats :

Clemence Tardieu : Accède à la Nationale 1 cadette, remporte le tournoi International d'Orébro (Suède) en U13

Esteban Lavanant : Accède à la nationale 1 cadet.

Diwan Leterme : Accède à la nationale 1, vainqueur du tableau jeune au tournoi International de Cognac, vainqueur au tournoi National de Poitiers en NC 400, ½ Finaliste en NC 300 et ¼ de finale en Toutes séries. Tournoi National de Fréjus : Vainqueur en toutes séries et en NC 500.

Antoine Razafinarivo (n° 112 mondial) : Nationale 1 / Vainqueur de l'élite B lors du 3^{ème} tour à Ceyrat, ½ Finale de la Coupe d'Afrique

Cartau Lois : Podium au championnat de France des régions.

Escudier Tim : Podium au championnat de France des régions, podium au championnat de France benjamin en simple et en double (avec Maxence Jaffrennou).

Cartau Marlon : Podium au championnat de France des régions.

Scolarité :

Tout l'effectif pôle a réalisé une année scolaire de qualité et tout le groupe obtient d'excellents résultats avec les éloges pour certains, des félicitations et tableau d'honneur pour d'autres.

Un passage avec succès dans les classes supérieures et une 1^{ère} année de BTS réussie pour Antoine Razafinarivo, qui a obtenu un aménagement et l'accord de valider sa 2^{ème} année en 2 ans à partir de la rentrée.

Prévisions et orientations 2023-2024 :

L'effectif pour la saison prochaine est sensiblement le même, avec l'intégration d'un jeune minime 2 franco-québécois (Yohan OUELLET) qui vient d'intégrer le club de Toulon La Seyne :

6 internes et 3 demi-pensionnaire (2 Minimes 1 - 1 Minime 2 - 2 Cadets 1 - 1 Cadette 2 – 1 Cadet 2 - et 1 U18 – 1 Sénior 1).

Partenaires d'entraînements identifiés sur la structure avec un statut d'externe à plein temps :

Maxime Antoine Michard et Louis Deshayes – et Enzo Angles à mi-temps.

Suivi rapproché :

Dans le cadre du suivi rapproché, et au regard de l'effectif de l'internat du creps Paca coté garçons, nous allons pouvoir accueillir les mardis soir, les jeunes Natanael Singer et Maxence Jaffrennou pour leur permettre de s'entraîner avec le groupe pôle le mardi après-midi et le mercredi toute la journée....

La structure Creps continue à accueillir tous les mercredis des joueurs extérieurs ...

Dernièrement un regroupement avec des jeunes varois à l'initiative de Guilain Rougon à travers le CD 83, a permis à 18 jeunes de passer toute la journée du mercredi avec le groupe pôle, d'échanger et assister à une séance « haut niveau » avec Enzo et Maxime. Action à renouveler pour la prochaine saison.

Programmation des stages d'été :

Tous les jeunes du pôle ont un programme bien chargé avec des stages en collaboration avec le club de Nimes Montpellier, ou avec Michel Martinez à Chamonix, ou à la Samson Académie aux Etats-Unis.

Le stage de reprise pôle est programmé du 20 au 27 août avec un effectif de 32 joueurs.

Pour finir je remercie tous les parents des polistes, qui soutiennent leur enfant dans leur triple projet et qui nous font pleinement confiance, notre directeur technique de ligue Eric Masson avec qui notre collaboration et nos échanges sont toujours fluides et constructifs ...et bien évidemment notre président de Ligue Thierry Albertin et tout le bureau pour leur soutien et la confiance qu'ils nous portent.

Eric Angles

Responsable et coordonnateur Pôle Espoir Paca

CHAMPIONNAT VETERANS

Résultats régionaux :

VETERANS 1 DAMES				
1	067020	HUYNH TRUNGADAM	Hieu	NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE
2	8310581	LEJEUNE	Stephanie	US LA CRAU TENNIS DE TABLE
3	8311157	GIANELLI	Magali	ATT DRACENIE
4	9436468	BRUN	Audrey	E.S. VILLENEUVE LOUBET
5	9521912	GODART	Marie	NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE
6	847876	THIME	Alexandra	AS. TENNIS DE TABLE PIERREVERT
7	043396	FUSCO	Valerie	AS. TENNIS DE TABLE PIERREVERT
8	0620725	BAUDINO	Audrey	E.S. VILLENEUVE LOUBET

VETERANS 1 MESSIEURS				
1	065418	DOULET	Cyprien	O. ANTIBES JUAN LES PINS
2	839870	TOUCAS	Johan	CLUB TT COGOLIN
3	9126603	ARTZNER	Vincent	ASAND MARSEILLE
4	1321081	TORREGROSA	Francois	ASAND MARSEILLE
5	028155	LHOTELLIER	Alexandre	O. ANTIBES JUAN LES PINS
6	043690	LAFARGE	Sylvain	TT PAYS DE GIONO
999	1316842	TALOBRE	William	TENNIS DE TABLE MEYREUIL
999	832848	AMATE	Marc	LA GARDE TENNIS DE TABLE
999	043815	ADAMO	Christophe	AS. TENNIS DE TABLE PIERREVERT
999	0618447	ACTIS	Emmanuel	C C C F NICE tennis de table
999	8318376	HUMBER	Darren	ATT DRACENIE
999	9310208	BARRE	Julien	CAVAILLON TT
999	5718755	MICHEL	Christophe	O. ANTIBES JUAN LES PINS
999	51778	PETITJEAN	Eric	NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE
999	848316	MOUGEOT	Loic	PPC SORGUAIS
999	043118	LE QUENTREC	Loic	TT PAYS DE GIONO

VETERANS 2 DAMES				
1	1316811	LAROUSSE	Valerie	NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE
2	8315420	ATTARD	Bernadette	CTT FORCALQUEIRET
3	839170	ROCHON	Patricia	CANNET COTE D AZUR TT
4	2613699	STEINBACH	Rima	A.S. MAXIME T.T.
5	8314680	FROISSARD	Sandrine	TOULON LA SEYNE Tennis de Table
6	051261	LAINE	Marie cecile	PING CATURIGE
7	043732	MAJOIS	Soizic	AS. TENNIS DE TABLE PIERREVERT
8	0612084	TABARY	Nathalie	E.S. VILLENEUVE LOUBET

VETERANS 2 MESSIEURS

1	063695	GARREAU	Pascal	A S T T VALLAURIS-GOLFE JUAN
2	067018	BESCOND	Frederic	AS VENCE T.T.
3	1315687	TRUCO	Remi	LE MONDE DU PINGPONG
4	139391	BENOLIEL	Christophe	LA GARDE TENNIS DE TABLE
5	136003	LAGACHE	Philippe	AIX LES MILLES TT
6	758832	LAURENT	Cyrille	C S PERTUISIEN TT
7	8310820	ROUSCHMEYER	Stephane	T.T. SIX FOURS
8	136047	RATOUCHNIAK	Frederic	AIX LES MILLES TT
999	843871	MANGIN	Thierry	CAVAILLON TT
999	0612347	SCOTTO DI VETTIMO	Jean Yves	E.S. VILLENEUVE LOUBET
999	066217	MESSIER	Bertrand	SC MOUANS SARTOUX T T
999	04283	FRIGGI	Daniel	TT UBAYE
999	305480	SULTANIAN	Gil	AS. TENNIS DE TABLE PIERREVERT
999	841497	CONSTANT	Michel	C S PERTUISIEN TT
999	043428	ISCAYE	Harry	TT PAYS DE GIONO
999	0615598	REGNAULT	Andre	C C C F NICE tennis de table

VETERANS 3 DAMES

1	072964	RUIZ	Nadine	TENNIS DE TABLE DE PORT DE BOUC
2	9726047	HILLENIS	Madou	ATT DRACENIE
3	831644	LASSON	Sylvie	US LA CRAU TENNIS DE TABLE
4	0612319	BOUSIGUES	Agnes	GRASSE TENNIS DE TABLE
5	0617891	TESSIER	Catherine	E.S. VILLENEUVE LOUBET
6	1315273	NOBILI	Michele	PING PONG DE VENELLES
7	1322911	ISKANDAR	Catherine	LE MONDE DU PINGPONG
8	0610352	BOCCIOLESI	Patricia	O. ANTIBES JUAN LES PINS
9	1313634	KOFFMANN	Christine	GIGNAC VITROLLES TT
10	044468	WISNIEWSKI	Marie Noelle	TT UBAYE
11	0619945	PARMENTIER	Muriel	E.S. VILLENEUVE LOUBET
12	0620589	BAKRAN	Christine	C C C F NICE tennis de table

VETERANS 3 MESSIEURS

1	1350	BLANDINIÈRE	Eric	TT CHATEAUNEUF LA MEDE
2	94229	ASCIONE	Jean Marc	LE TENNIS DE TABLE MANDELIEU
3	7710062	LECOURSONNAIS	Philippe	US LA CRAU TENNIS DE TABLE
4	6911828	STARON	Marc	A S SAINT RAPHAEL
5	833334	CEZAR	Marc	SANARY TT ASSOCIATION
6	065231	TEBBAKHA	Rene	O. ANTIBES JUAN LES PINS
7	83940	RICHARD	Jean-Marc	ATT DRACENIE
8	922145	MOUSSAC	Gilbert	US LA CRAU TENNIS DE TABLE
999	833587	MASSONI	Gerard	TENNIS DE TABLE MEYREUIL
999	843859	GERONIMI	Dominique	CAVAILLON TT
999	8388	LAUGA	Jean Marie	TOULON LA SEYNE Tennis de Table
999	041942	DRU	Rene	ORAISON TENNIS DE TABLE
999	841258	TEYSSIER	Michel	PPC SORGUAIS
999	84326	SOLER	Michel	C S PERTUISIEN TT
1005	0615781	SANCHEZ	Clement	NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE
1005	08156	LASSAUX	Gilles	LE TENNIS DE TABLE MANDELIEU

VETERANS 4 DAMES

1	134727	KHAO	Veronique	CTT FONTRouGE - SAUSSET
2	138877	ROUDIÈRE	Honorine	TENNIS DE TABLE BOUC BEL AIR
3	137715	ROERE	Angela	TOULON LA SEYNE Tennis de Table
4	0614701	BOUVIER	Monik	A S T T VALLAURIS-GOLFE JUAN
5	838158	THIALLE	Marie-Martine	TEAM LUCIAN TAUT 06 TT NICE
6	0617671	GINOES	Monique	C C C F NICE tennis de table
999	0615443	GARNIER	Gisele	LE TENNIS DE TABLE MANDELIEU

VETERANS 4 MESSIEURS

1	1413319	GUILLEMART	Philippe	A M S L FREJUS
2	847449	HAUTIERE	Gerard	C S PERTUISIEN TT
3	133488	LAVEDRINE	Daniel	ASSUP FOS SUR MER
4	608896	TALLON	Serge	A.S. MAXIME T.T.
5	1311139	POULAIN	Denis	AIX LES MILLES TT
6	9110104	GENTELET	Gerard	LE TENNIS DE TABLE MANDELIEU
7	06342	ORIYOMI	Abimbola	LA SEMEUSE NICE
8	835	BONELLI	Martin	TOULON LA SEYNE Tennis de Table
999	0623	MIRBEL	Michel	GAZELEC SPORT NICE CT AZUR
999	836611	ECHAROUX	Yves	CEYRESTE PP
999	1321186	TORREGROSA	Claude	LE MONDE DU PINGPONG
999	1323358	KONG	Chiravann	LE MONDE DU PINGPONG
999	847426	COSSERON	Serge	C S PERTUISIEN TT
999	8310531	PALOYAN	Serge	LA GARDE TENNIS DE TABLE
999	051046	LATO	Henri	TENNIS DE TABLE BASTIDON
999	0610168	WOJERZ	Daniel	PING PASSION CHATEAUNEUF

VETERANS 5 DAMES

1	0610931	DE SANTA BARBARA	Michele	NICE CAVIGAL TENNIS DE TABLE
2	06398	PAOLANTONACCI	Georgette	C C C F NICE tennis de table

VETERANS 5 MESSIEURS

1	1311462	SOKOL	Ronald	AIX LES MILLES TT
2	847658	CONVERCY	Jean-Francois	CLUB VALETTOIS TT
3	847189	CHENARD	Jean Pierre	ASPTT CARPENTRAS COVE
4	8012553	ISAMBERT	Christian	TENNIS DE TABLE EMBRUNAIS
5	832952	ANGLES	Jean	CEYRESTE PP

Résultats Nationaux :

Michele DE SANTA BARBARA finit Championne de France Vétérans 5 en simple, double et double mixte,

Philippe GUILLEMART finit 3ème en Vétérans 4 et finaliste en double.



COUPE VETERANS

Résultats régionaux :

Vétérans 1 (+ de 40 ans)

1. PPC SORGUAIS
2. CTT VILLEFRANCHE CA
3. CAVAILLON TT
4. ENT. LA CRAU/FORCALQUEIRET
5. CCCF NICE
6. ATT PIERREVERT

Vétérans 2 (+ de 50 ans)

1. ENT. TOULON/SIX FOURS
2. LE MONDE DU PP
3. AIX LES MILLES TT
4. AS VENCE TT
5. SANARY TTA
6. TT UBAYE
7. CS PERUTIS
8. TT MANDELIEU

Vétérans 3 (+ de 60 ans)

1. US LA CRAU
2. ENT. ST RAPHAEL/DRACENIE
3. TT MANDELIEU 1
4. TT MANDELIEU 2
5. O. ANTIBES JLP
6. CS PERTUIS
7. AUBAGNE TT
8. AIX LES MILLES

Résultats nationaux :

Tableau A : CAVAILLON TT finit 14ème - CTT VILLEFRANCHE CA finit 17ème

Tableau B : TOULON LA SEYNE finit 6ème – AIX LES MILLES finit 8ème

Tableau C : US LA CRAU finit 5ème